

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Coloured covers /
Couverture de couleur

Covers damaged /
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing /
Le titre de couverture manque

Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material /
Relié avec d'autres documents

Only edition available /
Seule édition disponible

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured pages / Pages de couleur

Pages damaged / Pages endommagées

Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached / Pages détachées

Showthrough / Transparence

Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA
VEILLEUSE.

I

LA MAISON DU FAUBOURG.

• Amis inconnus, qui êtes venus à moi sur la foi de quelques idées jetées au vent, pourquoi demandez-vous encore un écho de mes pensées ? Ne vous ai-je pas tout dit sur le devoir qui est la loi, sur le malheur qui est la destinée, sur l'amour qui est le sauveur ? Les histoires que je sais raconter ne vous apprendront rien de plus.

Il est si doux pourtant de répondre à votre attente, que je ne puis me séparer de vous. Je cherche donc dans le livre de mes souvenirs, et j'y retrouve encore ces pages des annales du foyer.

Le foyer, c'est le drame éternel, c'est la flamme qui brûlera toujours. Si la famille se disperse, c'est pour se reconstituer au loin ; si le foyer s'éteint, c'est pour renaître de ses cendres ; si le flambeau de la civilisation vacille dans une atmosphère impure, c'est au foyer de la famille qu'il retrouve sa lumière. Là est la source vive de tous sentiments, de toute vertu, de toute émotion, de toute vérité.

Si vous ne cherchez que des images riantes et des tableaux séduisants, loin, bien loin de la vie réelle, les maîtres de l'art et

de la poésie sauront vous charmer par le prestige de leur imagination inépuisable : mais si vous ne craignez pas de contempler les combats de la vie, venez, venez encore prendre place au foyer de la famille...

Paris, la grande Babylone, brille dans la nuit comme un vaste foyer d'incendie dont la lumière se reflète sur la campagne. — La lumière d'un flambeau appelle les éphémères qui viennent en tournoyant se brûler à sa flamme ; l'éclat de la grande ville appelle aussi les générations qui viennent se consumer dans ce gouffre ouvert ; et le grand bruit de la fête éternelle étouffe les gémissements des victimes imprudentes.

Le volcan rejette de son sein et lance autour de lui à une grande distance sa lave et ses scories ; la grande ville aussi rejette de son sein le malheur ; et pendant que son centre bouillonne d'une activité fébrile, ses extrémités sont froides et inertes comme des cendres éteintes.

Obéissant à une destinée étrange, ces misères (*la città dolente*) comme un avertissement pour ceux qui vont y entrer, se groupent pour ainsi dire par catégories, comme les cercles de l'*Enfer* de Dante. Une région appartient aux petits rentiers qui, au moyen de la plus stricte économie, affectent encore de vivre et de prolonger une existence languissante ; un quartier et aux invalides et aux incurables, un autre aux populations innombrables des ouvriers, un autre à des classes plus déshérités encore.

Mais toutes ces misères du moins marchent le front levé, elles trouvent partout sympathie et assistance. Jamais la charité guidée par la religion n'a fait plus d'efforts pour panser les plaies du malheur. Jamais le pouvoir n'a montré plus de sollicitude pour toutes les souffrances apparentes. Les oreilles sont ouvertes à toute plainte, et, depuis le berceau jusqu'à la tombe, le pauvre trouve secours et protection ; une ardente piété *cherche* l'infortune et ne vit que pour la soulager.

Mais il est, vous le savez, une plus affreuse et plus implacable misère ; c'est celle que vous ne voyez pas, celle qui se cache et qui doit vaincre ou mourir. Celle-ci ne trouve de ressources que dans son courage et sa résignation, elle n'attend rien des hommes. Vous l'avez peut-être coudoyée bien souvent sans la reconnaître, car elle voile son désespoir sous un sourire et semble dire au monde : *Ceux qui vont mourir te saluent.*

Cette misère dissimulée a aussi son refuge qu'elle affectionne, où elle semble se grouper, où elle s'entend à demi-mot. C'est dans le faubourg Saint-Jacques que l'observateur attentif pourrait peut-être découvrir bon nombre de ces artistes consommés qui, ne

pouvant plus vivre, jouent encore à s'y méprendre la comédie de la vie.

Ce faubourg inexpugnable est séparé de la ville brillante par les steppes du Luxembourg. Les heureux du monde n'y vont jamais jeter un regard curieux ou indifférent. On peut y souffrir en paix, y gémir sans scrupule, y mourir sans témoins ; les maisons sont dans le secret, et leur honnête apparence masque d'un rempart de pierre toutes les douleurs qui y cherchent un refuge. Mais la Providence est si généreuse qu'elle verse quelquefois sur ses désérités des trésors de charité et d'amour.

Dans une des modestes maisons de la rue du Faubourg-Saint-Jacques, dont les grands murs se prolongent bien au delà de l'Observatoire, une nombreuse famille, la famille de Claudius Martel, avait trouvé pour un prix modique un asile, de l'espace, de l'air, de la lumière, toutes choses auxquelles elle ne pouvait prétendre dans le centre de la ville.

Au fond d'une première cour humide, un perron aux marches disjointes et dont les côtés sont couverts de mousse, conduit à une maison assez spacieuse d'une construction irrégulière et de la plus simple apparence.

Derrière la maison s'étend le jardin, c'est-à-dire une avenue de tilleuls chétifs, et deux contre-allées bordées de haies vives. A l'extrémité s'élève un bouquet de lilas et de faux-ébéniers qui se penchent vers le centre et forment une voûte impénétrable aux rayons du soleil.

Sur un des côtés de l'avenue, on voit un bâtiment à grands murs et à hautes fenêtres destiné à un atelier, et au fond, de l'autre côté de l'avenue, un pavillon surmonté d'une terrasse qui peut servir d'habitation séparée. Mais ce qui donne du charme à cette modeste résidence, c'est que, le terrain étant un peu élevé, on jouit d'un horizon qu'on ne s'attendrait pas à trouver intrà-muros.

Derrière le berceau de lilas, un mur à hauteur d'appui domine des marais, des potagers, et même quelques champs de blé qui subsistent encore jusqu'à la barrière de la Santé, dans cette partie déserte et abandonnée de la grande ville.

Aucun bruit ne vient troubler le calme absolu de ce quartier solitaire, et le soir la maison paraîtrait inhabitée si, du côté du jardin, on ne découvrait à une fenêtre surbaissée du second étage, la flamme vacillante d'une veilleuse.

II

LES PERSONNAGES.

Pourquoi attachons-nous si souvent une pensée aux objets inanimés ? Pourquoi une rose qui se penche dans un verre sur le bord d'une fenêtre nous fait-elle ralentir le pas ? Pourquoi un saule sur un tertre nous fait-il quelquefois pleurer ? Pourquoi une étoile au ciel nous fait-elle rêver ? Je ne le saurais dire ; mais je ne puis voir la douce lumière d'une veilleuse sans prêter à cette petite flamme la pensée et la vie. Ne semble-t-elle pas protéger ceux qui dorment ? Et au premier matin, elle pâlit comme fatiguée de sa tâche, alors que son secours devient inutile. Et si elle vient à mourir, un dernier effort, un vif pétillément succèdent à son silence, et veulent encore avertir ceux qu'elle est chargée de protéger.

Mais dans la maison du faubourg, la petite flamme ne veille pas seule. Dans l'étroite chambre du second étage qui, par sa simplicité et sa blanche propreté ressemble à une cellule de couvent, veille encore une jeune fille.

C'est la blonde Pholoë au front serein, au regard candide ; fatiguée de la tâche du jour, elle s'est étendue dans un fauteuil. Elle consulte la montre d'argent suspendue à son cou, et, quand elle entend sonner minuit à la chapelle de l'Enfant-Jésus, de l'autre côté de l'Observatoire, elle se lève avec précaution, elle écoute si rien ne vient troubler le silence de la nuit.

D'un pied lent et furtif, elle parcourt les chambres voisines, où reposent dans un profond sommeil son jeune frère et sa sœur. Puis elle atteint une vaste corbeille à ouvrage, et, assise sur une chaise basse, elle croise les bras en souriant et mesure des yeux le nombre d'heures qu'il lui faudrait pour accomplir cette grande tâche. Une petite moue et un léger mouvement d'épaule semblent indiquer qu'elle ne sait par où commencer ; mais reprenant bientôt courage, elle se met avec bonheur à réparer des bas d'enfant, des chemises et des robes. Elle plie avec soin chaque objet, et va le placer sans bruit dans l'armoire où sont classés les habillements des enfants.

Puis toute contente de son œuvre, elle commence une plus grande entreprise : elle réunit le linge fin de la famille, et dans une pièce voisine elle installe tout un attirail de savonnage ; elle replie sa robe, s'enveloppe d'un large tablier, et, relevant sa

manche jusqu'à l'épaule, elle est heureuse quand les flots de mousse blanche viennent embrasser ses beaux bras. ▲ la lueur de cette lampe, on croirait voir un de ces spirituels tableaux (comme, par exemple, la *Savonneuse* de Chardin) dans lesquels l'ingénieux artiste a si bien représenté la belle simplicité et presque l'orgueil de ces bonnes et fortes ménagères qui ne croyaient pas déroger en se livrant à ces soins domestiques.

C'est comme un reflet des scènes du foyer si poétiques dans Homère, si nobles dans la Bible. Quoi de plus touchant, en vérité, que cette sollicitude pour le bien-être de la famille ? Ne semble-t-il pas que ce bonnet de nuit que tient la bonne Pholoë sera cent fois plus pur, plus blanc, plus béni, et plus salulaire pour la petite tête qu'il doit protéger que s'il était confié à des mercenaires ?

Notre fausse civilisation, notre vanité nous font cependant presque rougir de ces détails d'intérieur qui occupaient autrefois la vie heureuse de la famille, mais qui sont remplacés dans le plus humble ménage par l'apparence d'un luxe emprunté.

A mesure que la fortune se subdivise, que l'espace se restreint pour faire place au grand nombre, il est curieux de voir comme les prétentions augmentent. Nous craignons bien de répéter ce qui a été dit ; mais n'est-ce pas vraiment depuis que les Parisiennes n'ont plus de place pour se retourner dans leurs cellules dorées qu'elles ont inventé ou du moins ramené cette ampleur de costume, qui pouvait être admissible dans le château de Versailles ou dans les vastes hôtels des seigneurs d'autrefois et qui convient encore à nos grandes dames, mais qui est presque un non-sens dans beaucoup de positions ? N'est-ce pas depuis qu'il n'y a plus d'anciens serviteurs que les femmes du monde louent pour leurs soirées d'apparat des livrées prétentieuses ? N'est-ce pas depuis que les exigences de la vie se font sentir dans toutes les classes que chacun veut avant tout ne paraître vivre que pour le loisir ? C'est aussi depuis qu'on n'a plus de dot à donner aux jeunes filles qu'on les accoutume à toutes les inutilités, à toutes les vanités de la vie, sauf à leur préparer pour l'avenir les plus tristes déceptions.

Si vous me conduisez dans ce que, par extension ou plutôt par dérision, vous appelez le monde, si je vois dans un salon exigü décoré d'un luxe apparent une mère qui présente sa jeune fille toute rayonnante, enveloppée de nuages de dentelles et couronnée de fleurs, si j'observe la curiosité avec laquelle les spectateurs contrôlent l'exhibition qui est placée sous leurs yeux, et se demandent quelle est la réalité cachée sous cette apparence, je découvre sans peine le secret de cette comédie qui ne trompe plus personne.

Que j'aime bien mieux voir dans le silence de la nuit la pauvre

Pholoë réparer les habits de sa sœur, ou blanchir en cachette le linge de la famille, je sens que je suis dans le vrai : j'ai devant moi l'humanité avec ses peines et ses épreuves ; je vois la charité et la joie qui rayonnent dans ces yeux d'ange au milieu des plus rudes travaux.

Quand le savonnage est fini, Pholoë, semblable à une silencieuse somnambule, plonge le linge dans une eau pure et le tort avec la force de ses beaux bras. Dans cette lutte, sa longue chevelure cendrée se dénoue et tombe dans l'eau comme le blond feuillage du saule ; elle relève en souriant ses tresses soyeuses ; elle monte d'un pas léger jusqu'à l'étage le plus élevé pour étendre le linge et cacher son travail de la nuit ; puis, contente d'elle-même elle donne un dernier coup d'œil aux enfants, et rentre dans sa chambrette. Elle regarde quelques instants l'étoile scintillante qui brille au dessus de sa fenêtre, puis le bon ange de la maison succombe au sommeil.

Les premières lueurs du jour font pâlir la lampe. Quelques heures de repos ont rendu à la courageuse fille la fraîcheur de son teint. Ses lèvres sont aussi rouges que le fruit de l'églantier, son regard aussi limpide qu'une goutte de rosée, et lorsqu'elle a réparé le désordre de la nuit, elle descend ; — mais puis-je le dire, et que deviendra mon héroïne ? — elle descend à la cuisine, elle allume le feu, reçoit le lait des mains de la petite laitière qui frappe à la porte, et prépare les déjeuners de toute la famille.

Quand tout est prêt, quand la pile de tartines grillées est posée sur une assiette près des fourneaux, c'est le moment où la vieille servante Reine arrive moitié riant, moitié pleurant, se plaignant qu'on lui fait toujours son ouvrage. C'est bien une créature aussi disgracieuse qu'elle est excellente : jamais plus épaisse enveloppe n'a caché un cœur plus dévoué et plus aimant.

Elle avait élevé la mère et les enfants. Quand les ressources de la maison vinrent à manquer, on fut obligé de lui avouer un jour en pleurant qu'on ne pouvait plus la garder. Alors elle se mit à rire bien fort, ce qui était chez elle le signe de la plus grande douleur.

— Eh bien, poussez-moi donc à la porte, dit-elle, nous verrons bien si vous êtes assez forts à vous tous pour me mettre dehors.

On se jeta dans ses bras en lui promettant qu'on la garderait toujours ; et alors elle fut si contente qu'elle se mit à pleurer. Depuis elle avait employé ses dernières forces pour servir ses anciens maîtres, et peut-être ses dernières économies pour les dépenses de la maison.

— Eh bien ! c'est bon, à présent, dit Reine en faisant son entrée

dans la cuisine, je m'en vas donc aller m'asseoir dans le salon ? Y a-t-il du bon sens, mademoiselle Pholoë, de vous lever si matin que ça ? Et puis qu'est-ce que je vas donc faire, moi, si vous me prenez ma cuisine ? Voyez un peu comme vous vous arrangez ! Allez donc voir votre maman qui a besoin de vous et donnez-moi tout ça.

Pholoë, accoutumée à ses gronderies, ne lui répond que par un sourire et sort en lui donnant quelques ordres. Elle ouvre la porte du jardin ; le temps est beau et pur. La bonne fille veut ménager une surprise à la famille ; elle met les tasses blanches dans un panier et prépare le modeste couvert sur la grande table de pierre ombragée par le berceau de lilas et d'ébéniers. Elle apporte sur un plateau les accessoires ; quelques fleurs sont disposées dans un vase devant la place de sa mère ; tout prend sous sa main un air de fête.

Pendant ce temps on commence à entendre du bruit dans la maison, jusque-là si tranquille. Un piano résonne sous des doigts exercés ; des voix s'appellent et se répondent ; les enfants aperçoivent de la fenêtre les apprêts du déjeuner au fond du jardin, et c'est une joie bruyante qui se manifeste par de grands cris.

Un garçon de huit ans et une fille de dix ans entrent en tumulte dans le jardin, se jettent dans les bras de Pholoë et s'empresent de prendre place par avance à la table de famille.

Puis Ida la musicienne abandonne son piano en redisant à mi-voix la fin de son grand air et vient à son tour rejoindre les enfants dont elle accueille les caresses avec une indifférence un peu dédaigneuse. Elle se tient à l'écart en effeuillant quelques fleurs et rêvant à un brillant avenir dont elle ne parait pas douter.

Bien que nous trouvions au début de cette histoire la belle Ida ainsi installée au foyer de la famille, et comme chez elle, il est facile de voir qu'elle s'en éloigne par la nature de sa beauté. Si nous avons deviné chez Pholoë l'effusion de la bonté et de la tendresse, si ses yeux bleus rayonne d'une douceur angélique sous ses bandeaux cendrés, Ida plus splendide porte comme un diadème ses lourdes tresses d'ébène qui décrivent autour de sa tête les sinuosités d'un serpent et laissent échapper jusqu'à ses épaules quelques boucles vigoureuses. Ses traits sont plus réguliers et plus beaux, son regard plus vif, sa taille est plus élancée et peut-être plus avantageuse, sa démarche plus fière ; elle est sûre d'elle-même et en même temps on peut deviner qu'elle ne pense qu'à elle-même en voyant le soin qu'elle prend d'éviter les enfants qui pourraient ternir la fraîcheur de son peignoir rose. Il est rare qu'une jeune fille qui n'aime pas les enfants ait une âme expansive ; mais il

faut qu'on soit difficile à contenter, car nous n'aimons guère mieux, il faut le dire, les jeunes personnes qui composent un tableau touchant en pressant dans leurs bras un jeune enfant et qui semblent dire au spectateur: Voilà comme j'aimerais. Les plus simples sentiments n'ont-ils pas aussi leur pudeur? Il n'y a que le naturel qui rende tout aimable et charmant.

Quant à la radieuse Ida qui trônait dans ce modeste intérieur, sans prendre sa part des soins du ménage et des soucis de la famille, nous avons oublié de dire qu'elle n'est que la cousine de la douce Pholoë.

Ida Hermel, que nous devons présenter ici plus complètement au lecteur, est la fille d'un négociant de Vernon qui, ayant fait de larges bénéfices dans le commerce productif d'exportation des fruits, avait acheté près de la jolie ville de Vernon sur les limites de la Normandie une maison de campagne qui avait appartenu à Claudius et que celui-ci avait abandonnée lorsqu'il avait eu l'imprudence de venir avec sa famille chercher fortune à Paris.

On comprend que M. Hermel, enrichi par des moyens qui demandent plus d'intelligence et d'activité que d'éducation et de talent n'eût pas un grand faible pour les beaux-arts, mais madame Hermel insista tellement sur les avantages de l'éducation parisienne, dont elle croyait présenter elle-même un heureux spécimen, qu'il avait consenti à envoyer sa fille unique dans la famille de sa femme. Il n'était pas fâché d'ailleurs de faire concurrence aux personnages les plus éminents de son voisinage qui, n'avaient pas manqué d'envoyer leurs filles dans les brillants pensionnats de Paris, pour qu'elles rapportassent un jour dans la province ce vernis de distinction qui fait reconnaître entre toutes — une *pensionnaire*; car la province envoie à Paris la génération nouvelle, comme les négociants de Bordeaux expédient leurs vins au delà du Cap, et la jeunesse, en rentrant au pays natal, semble aux parents charmés avoir obtenu toutes les qualités d'un *retour de l'Inde*.

Le contraste était sensible entre les inquiétudes et les défaillances qui attendent une malheureuse famille d'artistes, et l'insouciant gaieté de la belle pensionnaire, si fière de ses attraits qu'elle jugeait irrésistibles, et si confiante dans sa fortune.

Elle se levait à son heure, prenait ses leçons de chant, de piano, de danse, de littérature; les professeurs se succédaient dans la maison du faubourg. Le reste du jour, elle le passait étendue sur un divan ou sur un banc du jardin, un roman à la main, une chanson sur les lèvres, une fleur dans les cheveux.—Il nous reste à parler de la famille à laquelle elle avait été confiée.

Claudius Martel, son oncle, se livrait à l'art ingrat et peu pro-

ductif de la peinture sur porcelaine. Il ne manquait pas de talent, et quant à lui, il avait le bonheur d'estimer en toute sincérité ses œuvres supérieures à ce que l'art avait produit avant lui ; et prenant en pitié l'aveuglement du public, il attendait avec confiance le jour de la justice et, comme il disait, le jument de la postérité. Il ne faut pas trop plaindre l'artiste qui est assez absorbé dans son œuvre pour vivre presque étranger aux préoccupations de l'existence dont il laisse tout le poids à son entourage.

Claudius, levé au petit jour, passait sa vie dans son atelier attenant au jardin, le long de l'avenue de tilleuls. Tout occupé de ses compositions, de l'effet de ses couleurs, de la cuisson de ses peintures, il ne savait rien des embarras de sa maison ; son excellente et courageuse femme les lui avait longtemps dissimulés ; et on l'eût bien étonné si on lui eût appris que le boulanger hésitait à faire un plus long crédit ; car il croyait toujours que tout allait pour le mieux, il avait la simplicité d'un enfant ; il adorait sa famille, ne prenait aucun plaisir, et comme il n'allait pas au *cabaret*, et s'en vantait, il croyait n'avoir rien à se reprocher.

Madame Claudius Martel, propre sœur de la mère d'Ida, n'avait pu refuser de se charger de sa nièce, bien que ce fût une complication dans ce malheureux ménage. La pension, qui lui était payée régulièrement, faisait d'ailleurs entrer un peu d'argent dans la maison, qui était presque sans ressources depuis le dernier malheur arrivé à madame Martel.

Cette pauvre femme, qui portait sous une frêle enveloppe un cœur vaillant, ne s'était pas laissé abattre par l'infortune ; elle avait des connaissances variées, une écriture magnifique. Par une singularité assez rare chez les femmes, elle avait eu occasion d'étudier les mathématiques ; et comme il vient un jour où ce que l'on a appris sert à quelque chose, le hasard lui fournit le moyen d'utiliser cette aptitude.

Un célèbre astronome de l'Observatoire, auquel elle fut présentée, fut touché de sa position et lui proposa des séries de calcul, dont elle se tira avec tant de succès qu'elle fut assurée pendant longtemps de travaux assez lucratifs.

Mais ce bon hasard même tourna à sa ruine. Après bien des nuits passées à la clarté de la lampe, sa vue s'affaiblit par degrés, et quand elle consentit à interrompre ce dangereux travail, il n'était plus temps ; le nuage s'épaississait de plus en plus sur ses yeux ; puis vint le jour de la dernière clarté, de la suprême lueur, et elle était—aveugle.

Nous allions oublier dans cette énumération une vieille demoiselle noble, ruinée par les révolutions, qui s'appelait mademoiselle

de Rebecque, excellente et très-prude personne qui en était réduite à venir travailler comme ouvrière chez madame Martel. Elle s'installait à l'une des fenêtres de la salle d'études du rez-de-chaussée. Elle était souvent requise pour accompagner Ida dans ses courses. Elle était comme la duègne de cette miroitante beauté qui, avec ses allures un peu évaporées, avait presque besoin d'un chaperon, tandis qu'une personne toute simple sait passer inaperçue.

Ainsi dans cette maison que le malheur semblait étreindre chaque jour dans un cercle plus étroit, les enfants jouaient avec l'insouciance qui est l'heureux privilège de leur âge; Ida prenait ses leçons, chantait et folâtrait; la vieille Reine ne savait que pleurer d'attendrissement, à moins qu'elle ne se mit à rire de chagrin, ce qui était bien pis; le peintre vivait dans un monde à part, le monde des illusions et des rêves; la mère tricotait et songeait dans les ténèbres; mademoiselle de Rebecque cousait d'un œil et inspectait de l'autre, et Pholoë veillait sur tous.—N'oublions pas la lampe fidèle qui veillait avec elle dans les longues nuits, et peut être aussi la Providence.

III

L'AMOUR VAINQUEUR.

Quand Pholoë eut fini les apprêts du déjeuner, elle monta chez sa mère pour l'engager à prendre part au repas de famille. Madame Martel était déjà levée, et, malgré son infirmité, elle était habillée avec soin et son ménage ne laissait voir aucun désordre, mais sa fille la trouva pâle et changée. Ses cheveux gris bouclés accompagnaient son visage amaigri où se lisaient les traces d'une beauté que le temps et les chagrins n'avaient pu flétrir. Ses doux yeux éteints reflétaient un grand charme sur son teint pâli, et le contraste de ses sourcils et de ces longs cils d'ébène donnait à cette physionomie l'expression que nous retrouvons dans nos anciens pastels aux yeux de velours, aux cheveux de neige.

—Mère, dit Pholoë d'une voix caressante, après avoir embrassé madame Martel, voulez-vous venir déjeuner avec nous au jardin? cela vous fera du bien.

—Pauvre enfant, dit la mère, je ne le puis plus. Chaque jour mes forces m'abandonnent; ne compte plus sur moi.

—Ce n'est pas vous, j'espère, qui manquerez de courage? reprit Pholoë en lui prenant la main et en grondant doucement,

vous qui avez eu du courage pour nous tous ; essayez encore, je vous aiderai à descendre.

Madame Martel essaya de se lever ; mais elle sentit son impuissance, et, abandonnant le bras de sa fille, elle retomba sur son fauteuil en mettant la main sur ses yeux.

—Je ne puis plus ! dit-elle ; va, mon enfant, va au jardin surveiller le déjeuner, et, quand tu auras vu ton père, tu viendras me rejoindre ; j'aurai à te parler de choses sérieuses.

Pholoë, après lui avoir donné encore quelques soins, redescendit tristement, mais courageusement, s'occuper de la famille. A ce moment, son père sortait de son atelier avec une figure joyeuse, car il était comme toujours, enchanté de son œuvre.

—Viens, ma Pholoë, dit-il à sa fille quand elle s'avança pour l'embrasser, viens un peu voir mon *Amour vainqueur*, et tu me diras franchement ce que tu en penses.

Claudius était un petit homme à l'œil vif et perçant, aux traits fortement accentués. Son visage était accompagné d'une barbe abondante et assez inculte, marque distinctive que portent quelquefois les artistes qui ne doutent pas d'eux-mêmes, mais qui n'ont pas encore pu faire passer leur persuasion dans l'esprit du public.

—Comment trouves-tu cela ? lui dit-il en lui faisant voir avec complaisance, au milieu de tous ses travaux commencés, une belle coupe de porcelaine sur laquelle on voyait, d'un côté, l'Amour tirant une flèche de son carquois et menaçant sa victime ; et, de l'autre, l'Amour victorieux appuyant le pied sur le sein de la nymphe qu'il a blessée.

C'était la tradition classique dans toute son exactitude ; la ligne ne laissait rien à désirer ; les détails anatomiques n'étaient que trop accentués ; mais la couleur n'était pas des plus harmonieuses, et le charme manquait quelque peu à cette œuvre de convention.

—Eh bien ! qu'en penses-tu ? dit Claudius après un silence.

—La composition est heureuse, reprit Pholoë ; ne trouvez-vous pas les muscles de ce bras un peu accusés ?

—Précisément ! et là est la science. Ceux qui n'entendent rien à l'anatomie s'en dispensent volontiers ; et, lui serrant le bras avec vivacité, —ne sens-tu pas là, ajouta-t-il, tous les muscles que j'indique et sans lesquels ton bras ne saurait se mouvoir ? Je travaille pour ceux qui s'y connaissent.

—Je ne suis pas assez savante pour vous contredire, bon père ; mais ces ombres ne vous paraissent-elles pas un peu rouges ?

—Un peu rouges ? Ne faudrait-il pas faire des ombres fades comme les roses que tu peignais hier ? Redescendons tout de suite

aux bergeries de Boucher et de Watteau. Voilà nos peintres de fleurs ! Je sais bien que tu vendras dans le commerce, comme on dit, une douzaine d'assiettes avec tes fleurs et tes fruits plus facilement que je ne placerais cette coupe, digne d'un banquet royal ; mais l'art n'a rien à voir avec le commerce. Si ce que vous appelez le public n'est pas capable d'apprécier les œuvres de l'art, est-ce une raison pour en laisser perdre les saines traditions ? Non, jamais je ne céderai aux exigences du bourgeoisisme.—Va vendre tes assiettes de dessert ; va, ma fille, prouve-moi une fois de plus que le talent, l'étude des maîtres, la conscience, le respect de l'art ne sont bons à rien !

Il s'animait par degrés, et cet homme qui travaillait pour le public, et ne voulait pas ou ne savait pas lui plaire, se plaignait dans la sincérité de son cœur de l'aveuglement de son siècle et en appelait de ses contemporains à la *postérité*.

Quand Claudius avait prononcé ce nom, il n'y avait plus à raisonner avec lui ; il se souvenait de tous les grands artistes méconnus de leur temps ; il racontait l'histoire ou plutôt la légende du Corrège expirant sous une charge de gros sous qu'il avait reçue pour prix d'un chef-d'œuvre ; il n'oubliait pas Bernard Palissy brûlant sa dernière chaise pour chauffer son four.—Il n'y avait rien à répondre à cela.

—Pardon, père ! dit doucement Pholoë en l'embrassant, car elle respectait jusqu'à ses faiblesses, ai-je jamais pensé à comparer mes essais à vos ouvrages ? C'est vous qui m'avez appris à me servir des couleurs. Vous savez bien que si je tâche d'imiter quelques fleurs, je n'y mets pas de prétention et je n'ose même me dire votre élève. Mais puisque nous pouvons vendre facilement ces fleurs et ces fruits, ne vaut-il pas mieux que je continue en attendant qu'on rende justice à vos œuvres ? C'est toujours un peu d'argent qui entre dans la maison, et maman, qui est de plus en plus malade, aura besoin de beaucoup de soins et surtout de repos d'esprit.

Un nuage passa sur le front de Claudius, car son cœur était aussi tendre que son caractère était imprévoyant.

—Cher ange, dit-il en la prenant dans ses bras, je sais que tu n'as pas voulu me faire de peine et que tu es bonne ; sans toi, que deviendrons-nous tous ? mais patience, mon tour viendra. Et quand je serai riche, comme je vous gâterai ! Figure-toi quand nous sortirons ensemble dans une belle voiture, une voiture découverte ! tu auras une robe de velours, et on dira : C'est Claudius, le peintre Claudius, avec sa fille le peintre de fleurs ! et notre pauvre maman ! comme nous la soignerons ; elle aura sa petite maison de campagne...

— Nous n'en sommes pas là, pauvre père ; votre imagination et votre désir de nous voir heureux vous font faire de beaux rêves ; mais nos ressources s'épuisent.

— Il ne faut qu'une occasion pour me faire connaître des vrais amateurs : je ne compte pas sur les marchands.— Mais vois-tu, mon enfant, ajouta Claudius en se reportant à son œuvre, ces ombres-là ne sont pas aussi rouges que tu le crois ; et puis il faut songer à l'effet de la cuisson ; tu ne peux pas encore juger ; tu verras que ce sera une belle chose.

Et après lui avoir montré encore l'Amour blessé, l'Amour captif, et tout le cortège de la mythologie, il consentit à venir déjeuner au jardin. Il prit les deux petits enfants dans ses bras, et, quand il les embrassait, leurs fraîches figures se perdaient presque dans les plis de sa longue barbe.

Reine apporta le café et le lait, qui auraient eu le temps de refroidir, et elle ne manqua pas de rire jusqu'aux oreilles en annonçant que cette pauvre madame était si malade qu'elle ne pouvait plus descendre.

— Patience, ma bonne Reine, dit Claudius, j'espère que ce ne sera rien. Malheureusement la pauvre femme, à moins qu'un miracle ne lui rende la lumière, ne pourra voir l'Amour vainqueur. Mais, tenez, venez un peu par ici, Reine, vous devez vous y connaître. Je veux vous faire voir ça. Et, quittant brusquement son déjeuner, il entraîna Reine dans l'atelier pour lui expliquer l'Amour vainqueur, car c'est un faible des artistes incompris de solliciter les plus humbles suffrages.

— C'est gentil tout de même, dit Reine en mettant ses poings sur ses anches ; as-tu vu ce petit chérubin, comme il piétine sur sa maman ?— Mais pourquoi que vous l'avez fait comme ça tout rouge d'un côté ?

— Ce n'est pas fini, dit Claudius un peu interdit, après avoir pris le temps de répondre, ça ne restera pas comme ça.

— Ah ! vous lui mettrez des habits rouges, et il y en a déjà un peu de fait. Ah ! je vois ça à présent. Ça sera bien joli. En voilà un qui se vendra mieux que les autres !

Et elle commençait à s'attendrir.

— C'est bien, dit l'artiste impatienté, retournez à votre cuisine, vous n'y connaissez rien.

Reine se retira bien étonnée de voir ses compliments si mal reçus ; et l'artiste, un peu confus du double jugement rendu sur son œuvre, se remit au travail. Pholoë, qui l'attendait depuis long-

temps, vint le chercher, et le surprit tout occupé à enlever la couleur rouge et à adoucir les tons.

—Eh bien mon maître, dit Claudius avec ironie, êtes vous satisfait ! Ne fait-on pas tout ce que vous voulez ?

—Pardon, mon père, vous êtes trop bon d'écouter les conseils de votre écolière.

— Si tu savais tout, reprit humblement Claudius, c'est peut-être toi qui aurais à me pardonner ; écoute : l'artiste est jaloux de toi, mais le père est fier de sa fille. Va ! tu es aussi belle que tu es bonne.

Et, avec la mobilité de son caractère, il se mit à dénouer les longues tresses blondes de Pholoë, et y ajusta quelques branches de vigne. Quelle magnifique étude de bacchante on ferait avec ça ! dit-il ; — ne bouge pas, je veux faire un croquis.

—Je n'ai plus le temps, dit Pholoë en jetant les pampres à ses pieds, ma mère m'attend. Allez d'abord déjeuner, et puis vous demanderez à Reine si elle peut encore me remplacer.

Après cette vengeance innocente, elle se hâta de remonter près de madame Martel.

IV

LE BILLET DE BANQUE

—Me voilà, mère, dit Pholoë en entrant chez madame Martel ; nos enfants travaillent, Ida est avec sa maîtresse de piano, père à son atelier. Je suis tout à vous ? mais comment êtes-vous ? pourquoi ne parlez-vous pas à votre enfant ? Voulez-vous que j'en voie chercher le docteur.

—Non, chère enfant, dit la mère en cherchant la main de Pholoë, et à toi seule je puis le dire, courageuse fille, mon mal n'est pas de ceux qu'un médecin peut guérir, car c'est mon esprit qui est malade. Ce n'est pas ton père qui peut nous venir en aide. Ce pauvre ami se tue de travail et ne peut faire plus. Il ne comprend pas les difficultés de la vie et ne semble pas se douter qu'après avoir lutté bien longtemps, nous voilà sans ressources. Irons-nous lui reprocher aujourd'hui d'avoir voulu quitter notre petite ville, où nous vivions si heureux, pour venir nous perdre après tant d'autres dans le gouffre parisien, en cherchant la fortune et la gloire ? Ce serait bien cruel, car il ne rêvait que notre bonheur.

—L'aveu de notre détresse le mettrait au désespoir, et que pourrait-il faire pour nous secourir ?

—Mais, ma mère, pourquoi désespérer ? le principal n'est-il pas votre santé et votre vie ? tout le reste peut s'arranger.

—Tu le crois, mon enfant ; mais tout nous manque à la fois. Tu oublies que nous en sommes réduits à faire des dettes, et que s'il ne nous vient un secours inespéré nous ne pourrions les payer et nous aurons à subir les plus cruels affronts.

—Portez-vous bien seulement, mère, et je me charge de tout. Je trouverai du travail, ou de l'argent, ou du temps pour payer ; je vous dit que j'ai confiance.—Touchez mes bras, mère, voyez comme ils sont forts ; eh bien, mon cœur est encore plus fort ; et puis nous avons un peu d'argent.

—Pauvre petite, dit la mère attendrie, je sais bien ce que tu veux dire. Je sais bien que tu n'hésiterais pas à tout sacrifier pour nous, et c'est là pour moi une grand peine. Ce billet de cinq cents francs, que tu avais si péniblement amassé en donnant des leçons, il est bien à toi ; et tu as abandonné tes élèves pour ne plus me quitter depuis que je suis dans ce triste état ; mais quand nous aurons épuisé cette dernière ressource, que nous restera-t-il ? Cependant, chère fille, je ne veux pas refuser ce dernier sacrifice, car il peut nous sauver en attendant l'argent qui nous est promis depuis longtemps.

Pholoë ne trouva rien à répondre, tant elle était consternée de cette confiance dans une ressource qui n'existait plus. Hélas ! se dit-elle, dois-je avouer à ma pauvre malade que ce dernier secours nous manque encore ? que cet argent est déjà dévoré ?—Je ne le pourrai jamais.

—Mais vous savez bien, mère, reprit-elle en essayant de parler d'une voix assurée, vous savez bien que nous avons encore là quelques pièces d'or sans compter le billet ; et, ouvrant le secrétaire, elle faisait sonner quelques louis avec ostentation ; vous voyez que nous avons bien le temps d'attendre l'argent que ma tante vous a promis. Et puis si l'argent n'arrive pas, je me charge bien d'aller le chercher ; rassurez-vous donc, pauvre mère, et espérez.—Quand nous aurons notre argent, ajouta-t-elle en prenant les deux mains de sa mère, nous pourrions consulter cet habile docteur qu'on nous a recommandé ; et qui sait, petite mère, si vous ne reverrez pas un jour la lumière ? Vous êtes si jeune, il y a de la ressource ; ce n'est qu'une fatigue. Vos yeux sont si beaux et si doux, ils reverront encore votre chère fille, ou plutôt votre sœur Pholoë, car on nous prendrait pour les deux sœurs ; vos yeux la reverront votre petite sœur, aussi bien qu'ils sentent aujourd'hui ses baisers — Mais il ne faut plus pleurer,—et elle-même elle pleurait.

—Oui, mon enfant repris la mère un peu consolée, tu nous sau-

veras, car il faut te dire que ton père, bien imprévoyant et étranger aux affaires, a fait un billet pour prix de diverses acquisitions de couleurs et que ce billet a déjà été présenté. Nous sommes maintenant poursuivis pour le paiement de sa dette : il ne faut pas lui en vouloir, son seul tort est de l'avoir oublié ; il nous croyait plus riches.

—Mais nous-avons au moins quelques jours ? dit Pholoë avec moins d'assurance et en pâlisant ; si seulement on voulait nous donner un peu de temps, je me chargerais bien...

—On peut se présenter d'un moment à l'autre, et il nous serait difficile d'obtenir un délai, car le billet est entre les mains de tiers porteurs qui ne veulent rien entendre ; mais, grâce à toi, notre chère providence, nous sommes à l'abri de ce malheur !

Comment détromper la malheureuse aveugle ! comment lui ôter cette dernière espérance ? Pholoë n'en eut pas la force : elle resta silencieuse près de sa mère, et passa le reste du jour dans une mortelle inquiétude, et dans la prévision du triste dénouement qui ne pouvait manquer de survenir.

V.

LA VEILLEUSE.

L'arbre se balance avec grâce sous ses guirlandes de fleurs ; il ne se courbe que sous le poids de ses fruits. Il semble aussi que la jeunesse qui porte les fleurs de la vie ne devrait connaître que les joies et les extases du bonheur. Les fleurs tomberont au premier souffle du vent ; assez tôt l'âge mûr portera le poids des jours, comme l'arbre porte ses fruits.

Elles étaient donc bien amères les larmes qui coulaient des yeux de Pholoë, quand elle fut seule dans sa petite chambre ! Elle qui avait voulu montrer tant de fermeté devant ceux qu'elle voulait consoler, elle succombait à son tour devant son impuissance.

—Pourtant, se disait-elle en regardant le ciel étoilé, Dieu est juste et bon. Il ne peut vouloir que les pauvres êtres qu'il a créés périssent sans soutien et sans asile. La plus grande force est de croire en sa providence, et j'y crois. J'y crois de tout mon cœur.

Les étoiles suivaient leur marche silencieuse, et le calme de cette belle nature fit rentrer par degrés le calme dans son esprit.

—Si je savais seulement, se dit-elle, en quelles mains est ce malheureux billet ? Je suis sûre à présent que j'obtiendrais un délai, car il y a encore de bons cœurs.

La campagne, la vraie campagne qui s'étend encore au delà de la maison du faubourg, était déserte et plongée dans les ombres de la nuit. Une seule fenêtre, ouverte au dernier étage d'une haute maison qui s'élève comme une tour au milieu des champs à une grande distance, était encore éclairée. Pholoë avait souvent remarqué cette pâle et unique lumière, et elle la connaissait bien.

—Peut-être, se dit-elle, c'est une mère qui veille près de son enfant, ou une pauvre fille qui, comme moi, cherche dans son esprit et dans son cœur le moyen de faire vivre ceux qui lui sont chers. Que Dieu nous protège toutes deux !

Et sa dernière pensée, s'élevant vers le ciel, réunit dans une commune prière les deux veilleuses qui, à cette heure et dans ce vaste espace, donnaient seules signe de vie dans une cité de plus d'un million d'âmes.

Puis, comme elle se sentait épuisée des agitations et des souffrances de la journée, elle éteignit sa lampe en donnant un dernier regard et comme un dernier adieu à la lampe fidèle qui veillait encore dans la campagne.

—Adieu, ma sœur, dit-elle avec un triste sourire.

Et à l'instant cette lumière lointaine expira comme si elle l'eût soufflé de ses lèvres.

Pholoë fut émue de cette singularité, plus peut-être qu'il ne le fallait ; car, en y réfléchissant, rien de plus naturel que de voir à l'heure du couvre-feu les lumières disparaître comme des étoiles qui filent.

Cependant notre esprit, dans sa faiblesse, aime tant à se rattacher à l'imprévu, au surnaturel, qu'il sembla à la jeune fille voir dans cette circonstance, qui n'était peut-être que l'effet du hasard, comme une fraternité et une sympathie mystérieuse.

—Pourtant, se dit-elle, cette lampe solitaire brûle toutes les nuits : l'être qui veille avec moi dans le silence est-il aussi vaincu par le malheur ?

Et ses yeux attendris restaient fixés dans l'obscurité du côté où la tourelle dessinait à l'horizon sa noire silhouette, et ses bras se tendaient presque vers sa sœur inconnue.

A mesure que l'esprit s'affaiblit par des émotions pénibles, il semble que l'imagination devienne plus entreprenante et presque superstitieuse. Ces deux lampes éteintes à la fois semblaient à Pholoë la révélation d'une double infortune, et, sans trop se rendre compte du mouvement qui la guidait, elle ralluma sa lampe, et, trop agitée pour s'endormir, elle resta appuyée sur sa fenêtre, con-

templant la campagne dont les lignes sombres s'estampaient vaguement au reflet des étoiles.

Une surprise bien inattendue la saisit quand elle vit aussitôt en haut de la tour une pâle lumière surgir des ténèbres.

Une émotion irrésistible la troubla ; il lui sembla qu'à travers ces ombres, ce silence, cette solitude, deux âmes se cherchaient, deux souffrances voulaient se confondre et se consoler.

—Chère âme, dit-elle, chère sœur en infortune, que Dieu te donne force et courage !

Et, s'avançant au bord de la fenêtre, semblable à une cariatide de marbre, elle éleva sa lampe audessus de sa longue chevelure dont les tresses se déroulaient jusqu'à ses genoux.

Tout aussitôt la faible lampe de la tour brilla d'une lumière si vive et si perçante, que toute la chambre de Pholoë en fut illuminée comme d'un soleil splendide, puis tout rentra dans la nuit.

Mais Pholoë reçut une impression si profonde de toutes ces circonstances, de ce silence, de cette solitude, de l'éclat de cette lumière blanche qui l'avait frappée jusqu'au fond du cœur, qu'elle eut à peine le temps de poser sa lampe en retenant un cri d'effroi.

—Qu'ai-je fait ? se dit-elle, et elle tomba sur son fauteuil, où elle resta plongée le reste de la nuit dans un demi-sommeil qui faisait passer sous ses yeux les rêves les plus étranges. Quelquefois elle croyait voir la lampe de la tour traverser l'espace et se poser au bord de sa fenêtre ; ou bien les deux lampes montaient lentement vers le ciel et devenaient deux étoiles.

Quand le jour parut, elle était bien plus fatiguée et plus troublée de cette nuit pénible que de la journée qui avait précédé.

VI

UN CRÉANCIER.

La matinée se passa dans des inquiétudes croissantes ; on savait par Reine, à l'éternel sourire, qu'un papier timbré (ce mot seul inspire la terreur) avait été déposé chez la portière de la maison, et que le porteur de l'exploit était venu le reprendre peu après en disant qu'il y manquait une formalité et qu'il serait présenté de nouveau dans la journée.

Pholoë cherchait encore en réunissant tous ses bijoux de jeune fille à évaluer ce qu'elle pourrait en tirer, mais tout cela était sans valeur. Échappant aux enfants qui l'arrêtaient dans le jardin, et

voulaient la mêler à leurs jeux bruyants, elle était allée demander à son père quelques renseignements sur le nom et l'adresse de la personne qui pouvait avoir le billet entre les mains, mais l'artiste lui dit qu'il n'en savait pas le premier mot, qu'il ne fallait pas se tourmenter pour une bagatelle, et enfin que les marchands de couleurs étaient des voleurs qui gagnaient assez avec les peintres pour attendre au moins leur convenance.

Pholoë aurait eu bien de la peine à lui expliquer que les tiers porteurs n'entrent pas en arrangement ; c'eût été d'ailleurs bien inutile, et elle y renonçait, quand Reine vint l'informer en toute hâte que madame Martel la demandait. Un pressentiment lui dit que le moment fatal était arrivé ; elle devina tout et ne fit à Reine aucune question.

— Mon enfant, dit madame Martel, veux-tu répondre à monsieur qui demande le paiement d'un billet.

Pholoë ne regarda pas même sa mère ; mais elle porta aussitôt ses yeux sur le nouvel arrivant comme pour deviner son sort.

C'était un homme encore jeune, au front découvert, aux traits fins, à la démarche élégante. Son regard, bien qu'un peu froid et triste, était plein de franchise et aussi doux que respectueux, et ses lèvres minces, qui semblaient faites pour la raillerie, savaient cependant exprimer dans un sourire la sympathie et la bienveillance.

— Veuillez bien m'excuser, madame, dit-il avec un léger accent anglais, car je suis étranger ; on m'a fait monter jusqu'ici, et je crains de manquer au devoir de la politesse en me présentant moi-même pour recevoir le montant d'un billet de trois cents francs que j'ai reçu en paiement au moment de partir en voyage. — Il présentait le billet à recevoir. — J'aurais dû plutôt rester en bas et attendre vos ordres, et si vous le préférez, je reviendrai à une autre heure.

— Ce n'est pas un dérangement, monsieur, reprit madame Martel, car nous attendions le porteur de ce billet, et c'est par un malentendu que je regrette, que ce paiement a été ajourné. — Mon enfant, ajouta-t-elle, veux-tu donner un billet ? Monsieur pourra peut-être te rendre.

Pholoë était plus morte que vive. Elle sortit en regardant l'étranger ; elle aurait voulu plonger jusqu'au fond de son cœur pour savoir ce qu'elle en pouvait attendre, et elle monta à pas lents dans sa chambre pour chercher le billet qu'elle n'avait pas.

— Madame, dit l'étranger quand il se trouva seul avec madame Martel, et après l'avoir quelque temps considérée en silence, permettez-vous à un inconnu de vous adresser une question ? Je n'avais pas

remarqué votre infirmité en entrant, car votre regard semble encore animé, et je me reproche bien d'être venu troubler votre repos ; mais puisque j'ai tant fait, veuillez me dire si vous êtes privée depuis longtemps de l'usage de vos yeux. Sans attendre votre réponse, je n'hésite pas à affirmer, après les avoir examinés avec attention, qu'il n'y a pas longtemps que vous êtes aveugle. Il est évident aussi que ce n'est pas à une maladie, ni à une affection de nerfs, mais seulement à un travail immodéré qu'il faut attribuer votre état.

—C'est trop vrai monsieur, reprit madame Martel ; mais je ne garde aucune espérance, et d'ailleurs mille difficultés s'opposent à ma guérison.

—Eh bien ! madame, j'ose dire que pour vous, comme pour votre famille, on serait coupable de ne pas essayer. Car il y a presque certitude, sinon de guérison complète, au moins de la conservation de vos yeux affaiblis ; et comme je demeure dans votre voisinage, veuillez me permettre de revenir pour vous donner quelques indications précieuses que j'ai recueillies dans mes voyages. Ne daignerez-vous pas m'y autoriser ? Je serais heureux si mon expérience pouvait vous servir.

Madame Martel, encouragée par le ton poli et respectueux de son interlocuteur, fit un signe d'adhésion.

—Très-bien, madame ; je m'absente pour quelques jours, mais à mon retour je n'aurai rien de si pressé que de demander la permission de vous voir.

A ce moment Pholoë rentrait à pas lents.

—Ma fille ! dit madame Martel l'entendant rentrer, tu as été bien longtemps ! tu fais attendre monsieur ! et elle tendit la main pour recevoir le billet que Pholoë déliait avec embarras en regardant l'étranger.

—Donne à monsieur, dit-elle en entendant le bruit du papier, car sur le moindre indice les aveugles se rendent compte de tout ce qui se passe autour d'eux ; ils ont pour ainsi dire la double vue de l'intelligence et des autres sens qui viennent à son secours.

Dans ce moment fatal Pholoë perdit toute sa force, et baissant les yeux en rougissant, elle tendit avec crainte au créancier un papier sur lequel elle avait écrit d'une main tremblante :

“ *Par pitié, silence ! Ma mère est malade, donnez-moi quelques jours, je vous promets de payer.* ”

“ PHOLOË. ”

Le visiteur, stupéfait, jeta un regard de profonde pitié sur la mère et la jeune fille, et comprit tout ce que celle-ci devait souffrir. Mais il cacha bientôt son émotion sous une froide apparence.

—Parfaitement, dit-il sans oser lever de nouveau les yeux sur Pholoë. Je vous remercie.

—Mais monsieur a-t-il à te rendre sur cinq cents ? dit madame Martel intervenant.

—Ah ! mille pardons, s'écria l'étranger en riant ; je suis d'une étourderie en affaires ! et, ouvrant son porte-monnaie : Madame, dit-il, voulez-vous permettre ?

Et il compta successivement dix pièces d'or dans la main de madame Martel, tandis que Pholoë, incapable de prendre part à cette scène, se tenait à l'écart.

—Mademoiselle, ajouta-t-il, auriez-vous la bonté de me donner une plume, car l'effet est acquitté par un tiers porteur. Je ne connais pas bien les usages, mais je suppose que je dois y mettre aussi ma signature, puisque j'en reçois le montant.

—Je crois que c'est inutile, dit Pholoë en tremblant.

—Donne donc une plume, mon enfant, reprit madame Martel, puisque monsieur veut bien signer : c'est peut-être plus régulier.

Pholoë lui indiqua du doigt un bureau où se trouvait une plume et de l'encre, et l'inconnu écrivit rapidement, à la suite de la signature de Pholoë, sur le papier qu'elle avait osé lui remettre :

“ Heureux qui peut vous servir et être le confident de votre secret ; mais je vous rends votre signature. Votre parole suffit. Votre regard dit plus encore.

“ CHARLES STANLEY.”

—Mademoiselle, voilà, je crois, qui est parfaitement en règle, dit-il en saluant respectueusement et en présentant le papier à la jeune fille.

Pholoë parcourut ces lignes en tremblant ; elle hésita un peu, puis elle tendit une main au généreux créancier en mettant l'autre sur les yeux ; mais à travers cette petite main on pouvait lire sur ses traits la honte, la reconnaissance, la crainte, l'espoir, le repentir, et toutes sortes d'émotions que nous laissons au lecteur le soin d'imaginer.

Quand elle reprit ses sens, elle était seule près de sa mère qu'elle embrassait avec une plus tendre effusion. Elle semblait chercher dans ses bras excuse de sa conduite, l'absolution de son imprudence, le pardon de son cœur. Elle trouva sa mère moins souffrante ;

elle passa le reste du jour à s'occuper des enfants, elle jouait avec eux et avec Ida ; elle se multipliait, elle voulait tout faire ; elle parlait plus qu'à l'ordinaire ; elle ne pouvait rester un moment inactive ; elle avait peur de penser.

VII

PLEINS POUVOIRS.

Quand la nuit ramena Pholoë dans sa chambrette, elle ne put se soustraire aussi facilement au tumulte de ses pensées. Elle rapprochait involontairement les circonstances étranges qui s'étaient présentées la nuit précédente, lorsque les deux lampes s'entendaient si bien pour mourir et renaître à la fois ; et, plus tard, elle se souvenait comme les yeux de l'étranger semblaient comprendre son regard suppliant pendant la visite du lendemain. Tout cela lui eût paru un rêve, si elle n'eût tenu dans sa main le petit papier sur lequel elle lisait : " Votre parole me suffit, votre regard dit plus encore."

Elle suivait des yeux avec curiosité la flamme de sa lampe, comme si cette flamme vacillante au vent du soir pouvait répondre à sa pensée et lui dire ce qu'était devenue la lumière lointaine ; car cette fois la tour était dans une obscurité complète.

Enfin il y eut un moment où elle fut sur le point de prendre sa veilleuse pour l'élever devant la fenêtre comme la nuit précédente ; mais elle recula devant cette nouvelle épreuve, en se souvenant de l'émotion profonde qu'elle avait ressentie la veille ; elle redouta cette blanche lumière qui avait pénétré comme un éclair au plus profond de sa chambre et avait tout embrasé d'un éclat irrésistible ; elle se hâta d'éteindre sa lampe, et peut-être aussi elle aurait voulu éteindre toutes les idées qui troublaient son esprit agité, et qui la tinrent éveillée jusqu'à ce qu'elle succombât à la fatigue de ces impressions.

Sa première pensée, à son réveil fut de se procurer à tout prix l'argent qu'elle avait promis ; c'était pour elle une dette d'honneur, et peut-être plus encore, une dette de cœur. C'est dans cette disposition qu'elle se rendit chez sa mère aussitôt que les soins de la maison le lui permirent.

Madame Martel était déjà mieux ; une lueur d'espérance et de contentement se lisait sur ses traits. La conversation ne pouvait manquer de s'engager sur la visite de la veille.

—A propos, ma fille, dit la mère en travaillant à son tricot, comment nommes-tu la personne qui est venue hier recevoir ce billet.

—Je ne sais pas, mère, dit Pholoë en rougissant, car elle croyoit voir dans cette simple interrogation la révélation d'un secret qu'elle voulait garder au fond de son cœur.

—Tu peux voir le nom sur le billet qu'il a signé ; il est là dans le petit meuble.

Pholoë prit le billet avec crainte ; mais elle remarqua que, dans sa précipitation, l'étranger, tout occupé d'autre chose, ne l'avait pas signé ; l'effet portait seulement l'acquit du premier endosseur.

—Je ne puis pas lire, dit-elle, c'est si mal écrit !

—Ce n'est pas moi qui t'aiderai, mon enfant, dit la mère d'un ton calme qui contrastait avec le trouble de la jeune fille.

—Ah ! j'y suis, reprit Pholoë en atteignant sans bruit le papier qu'elle gardait précieusement dans son sein.—C'est signé, je crois Charles Stanley.

—Mais n'as-tu pas son adresse à la suite de la signature ? il m'a dit qu'il demeurait dans notre voisinage.

Cette nouvelle, bien simple pour tout autre, troubla plus encore l'innocente fille.

Il n'y a pas d'adresse, dit-elle à voix basse.

C'est sans importance, se hâta de répondre la mère, qui ne pouvait se rendre compte de l'émotion de sa fille ; nous n'avons plus affaire à lui, puisqu'il a son argent et nous notre billet.—Je suis fâchée de ne l'avoir pas vu, avec cette prétention de tout deviner si habituelle chez les aveugles ; c'est un homme distingué et extrêmement poli.

—Je ne l'ai pas bien regardé, dit Pholoë après un silence ; mais ne dit-il pas qu'il doit partir bientôt ?

—Oui, pour quelques jours. Tu sais que j'évite les nouvelles connaissances ; tout dans notre position, nous en fait un devoir ; cependant je n'ai pu refuser de le recevoir à son retour ; il a mis tant de bonté à me parler de mes yeux, rien ne l'obligeait à prendre garde à mes maux. Croiras-tu mon enfant, ajouta-t-elle en souriant, qu'il prétend me guérir, ou du moins me rendre une faible clarté ? Ce n'est peut-être qu'un rêve ; mais je ne sais pourquoi il me donne quelque confiance. On a tant besoin de se rattacher à un peu d'espoir.

—Il ne faut pas croire un inconnu qui veut seulement être aimable, chère mère, la déception ne serait que plus triste.

—C'est vrai, mon enfant, reprit la mère avec un sourire ; tu es aujourd'hui plus raisonnable que moi.

—En attendant, dit Pholoë, nous avons à nous occuper d'affaires bien urgentes ; je ne puis vous laisser plus longtemps dans cet état de gêne et dans cette anxiété. Si seulement nous avions l'argent que vous doit ma tante sur la vente de notre maison, et qu'elle doit nous rembourser par parties, nous serions presque riches.

—Oui, nous serions riches en anéantissant ce dernier capital, tout ce qui nous reste de notre faible patrimoine, au lieu d'en toucher le revenu. Paris aura tout dévoré. Mais encore tu sais, mon enfant, que ces remboursements sur la vente de notre maison sont à la volonté de ma sœur, ou plutôt de son mari, et que nous ne pouvons les exiger ; nous n'avons droit qu'aux intérêts.

—J'en aurai toujours bien une partie, mère, si je vais le demander. Voulez-vous que je sois votre homme d'affaires ? vous verrez que je saurai m'en tirer. Vous savez que mon oncle est, je ne veux pas dire intéressé, mais très-positif ; si je lui offre un avantage, il se laissera peut-être tenter. M'autorisez-vous à faire un sacrifice pour vous rapporter trois mille francs, dont il a déjà été question entre vous, à valoir sur les douze mille dont il doit vous servir la rente ?

—Puisque tu as tant de confiance dans ta négociation, je te donne pleins pouvoirs, chère enfant, mais que je vais être inquiète et malheureuse pendant ton absence ; je ne penserai qu'à toi.

—Et moi je penserai à vous, chère mère, et c'est ce qui me donnera la force de réussir. Vous ne savez peut-être pas, non vous ne savez pas, mère, combien cet argent est indispensable : il ne faut pas perdre un jour.

—Pauvre petite ! ne me disais-tu pas hier, pour me rassurer, que rien ne pressait et que nous pouvions attendre ?

C'est vrai, dit Pholoë un peu confuse, car elle ne pouvait avouer pourquoi, du jour au lendemain, elle avait changé de manière de voir.—Mais de nouvelles exigences peuvent se présenter, et que deviendrons-nous ? Vous n'avez rien de ce qu'il faut ; nous avons bien des choses de première nécessité à acheter pour la maison et pour les enfants, et tout crédit nous est fermé.

Le voyage fut donc résolu après bien des hésitations, et Pholoë, après avoir pris toutes ses dispositions pour que rien ne manquât à la maison en son absence, partit quelques jours après pour Vernon pourvue d'un reçu de trois mille francs en bonne forme signé de M. et madame Claudius Martel.

JULES TARDIEU.

(A continuer.)

SIR GEORGE-ETIENNE CARTIER.

Ce croquis n'est point parfait sous le rapport littéraire mais il a l'avantage de présenter l'homme, dégagé de la personnification du chef politique.

Sir George était de taille moyenne, un peu petite même, ce qui n'empêchait pas qu'à première vue il nous donnait l'idée d'une vigueur peu commune. Sans être gras, il était rondlet, potelé, si bien que nerfs et muscles étaient comme enfouis sous cette enveloppe. La main et le pied petits, d'un modèle superbe. La tête, plantée aplomb sur le cou, était d'une mobilité extrême ; en parlant, il la remuait de mille manières, qui toutes signifiaient quelque chose, aussi le mouvement qu'il lui imprimait sans relâche pendant ses discours causait-il la surprise des étrangers. La pétulance toute française que l'on a toujours remarquée en lui n'avait rien cependant de ce cachet importun, ou encore frivole, que les Anglais veulent absolument reconnaître dans le caractère français. Ses agissements avaient des allures de lion ; on les a confondus avec la brusquerie, mais bien à tort. Quand il voulait être brusque, il ne se ressemblait plus. Nous ajoutons qu'il se dominait assez pour s'emporter rarement, très-rarement, au delà d'une certaine mesure calculée d'avance.

Sa physionomie était remarquable pour la vivacité que lui communiquaient les yeux, et lorsqu'il parlait par la succession rapide des sentiments qui s'y reflétaient. Il se faisait souvent mieux comprendre par un jeu des muscles de la face que par une expression parlée, surtout en conversation intime. Dans son bureau, il était rare qu'il achevât une phrase lorsqu'il s'adressait aux employés : sa figure devançait les mots de la fin, et il savait qu'on le comprenait.

Nul des portraits que nous possédons ne donnent une idée exacte de sa figure, sur laquelle les impressions passaient et repassaient comme un souffle sur l'eau, sans laisser de trace. La photographie saisit bien les traits qu'on lui présente, mais elle ne rend pas comme le pinceau l'expression habituelle d'une physionomie. Or, donner le portrait de sir George sans ce reflet qui illuminait toute sa figure, c'est donner le portrait d'un masque, ou plutôt d'un mort, car la vie n'est plus dans ces lignes rigides et dans ces traits compassés que rien n'anime et ne fait vivre.

Mangeant peu, dormant bien, mais pas longtemps, sir George menait une vie réglée, selon l'expression populaire, comme un papier de musique. Entre deux nuits, il ne perdait pas un instant. Sa journée était d'avance distribuée de telle manière qu'il avait plutôt l'air d'obéir à sa montre qu'à la succession de ses idées. Ce qu'il a eu d'affaires en main et ce qu'il en a expédiées est presque incroyable. Il savait travailler vite et bien, grand art que possèdent peu d'hommes publics. Néanmoins, au milieu de ce mouvement dont il était le centre, le point d'attraction et d'inspiration, rien ne se faisait hâtivement. On courait, on se pressait, on allait à toute vitesse, mais chaque chose ayant passé par une période préparatoire, il s'ensuivait que rien ne se complétait hors de sa surveillance. La multiplicité des genres d'affaires semblait plutôt l'aiguillonner que le dérouter. Chef attitré d'un département, il avait presque toujours deux ou trois autres ministères à diriger, soit à cause de l'absence d'un collègue ou afin d'initier un nouveau ministre à ses fonctions. Sa part de travail au Conseil Privé dépassait souvent la moitié de toute la besogne qui s'y faisait. Et avec cela, il se réservait certaines heures pour la lecture. Les livres lui passaient sous la main par douzaines. Sa méthode consistait à débarrasser le sujet de ses formes d'exposition, de son enveloppe littéraire et à "frapper" la pensée fondamentale de l'auteur. Un volume était lu en une heure, quelques fois en moins de temps, ce qui n'empêchait pas qu'avec sa prodigieuse mémoire il retenait et la substance et les principaux arguments de l'ouvrage. Quant aux lois il les savait par cœur, il pouvait les réciter,—il les avait faites pour la plupart.

Il avait la science des détails dans les écrits de tous genres mais il ne perdait pas son temps à les compléter. Cela regardait ses secrétaires. Aussi écrivait-il rarement. Quand il dictait, les points de suspension qui indiquent le "remplissage" se posaient plus nombreux sur le papier que les mots essentiels, qu'il s'occupait avant tout à faire ressortir et à mettre en place. Une fois la pièce

dressée dans toutes ses parties, il la scrutait minutieusement avant de signer.

Jamais esprit plus actif n'habita un corps mieux fait pour supporter la fatigue. C'est une observation qui peut-être n'a point été faite en public mais qui n'en est pas moins juste : sir George était doué d'une charpente physique extraordinairement solide. Grâce aux ressources qu'il tirait de là, et aussi grâce aux habitudes tempérantes qu'il a toujours suivies, il pouvait accomplir régulièrement ses quinze ou seize heures de travail par jour sans paraître atteint par la fatigue. Nous ne disons pas qu'il fut aussi dispos à la fin de sa journée qu'au commencement, mais il n'y paraissait pas à sa figure, à sa parole et à l'activité de tout son corps. Cependant, ce régime le ruinait, chacun le comprend. Ce qui lui fut le plus dommageable, ce qui lui donna le coup fatal, c'est la privation presque absolue de tout exercice de marche. Rester assis pendant quatre, cinq, ou six heures, au pupitre, à travailler de la tête et de la plume, ensuite se lever pour prononcer de longs et fatiguants discours, et reprendre son siège et son travail pour tout repos, voilà à quoi se bornait la vie physique de cet homme plein de vie, de sang, de sève et dévoré du besoin d'agir. Sans la forte constitution dont il était doué, il serait mort encore plus tôt,

On cite les deux ou trois occasions uniques où il s'est absenté une heure ou deux de son siège durant les séances du parlement. Quel que fût le sujet du débat, Cartier veillait à la manœuvre. Ses collègues disparaissaient et reparaissaient tour à tour pour aller respirer l'air frais, manger un morceau sur le pouce et même dormir lorsque la séance se prolongeait outre mesure, mais Cartier restait à son poste, l'œil au guet, l'oreille tendue, la réplique sur la langue et toute sa personne prête à bondir dans l'arène à la première incartade de ses amis comme de ses adversaires. Le vide que sa mort laisse dans les Communes est tout à fait hors de proportion avec celui que causerait le départ d'un autre ministre, sir John A. Macdonald excepté. Que de fois, accablé en apparence par la lassitude il s'est posé la tête entre ses deux bras appuyés sur son pupitre, et la Chambre l'a cru endormi. Mais à peine un orateur de l'opposition avait-il terminé son discours ou lancé un mot qui appelait son attention, que le lutteur se redressait et relevait un à un les points de l'attaque, preuve qu'il avait tout entendu. M. Howe y fut pris un jour. La Chambre avait siégé jusqu'à l'aurore et le ministre de la milice avait la tête posée depuis deux heures sur son pupitre. Au moment où M. Howe exposait le rôle que sir George avait joué dans l'affaire en litige, il s'aperçut de

l'attitude de son adversaire et se déclara courtoisement prêt à remettre cette partie de son discours à la séance suivante, mais sir George découvrant un côté de sa figure, lança de sa voix perçante un " je ne dors que d'un œil ! " qui eut l'effet d'un coup de tonnerre.

Son amour du travail était illimité. Nous l'avons vu, vers la fin de mai 1862, débarquer des chars du Grand-Tronc, à Montréal, expédier son bagage à sa résidence et se diriger tout droit vers son bureau. Il entre, donne une poignée de main à ses associés et à ses clerks, dépose son pardessus, et demande le dossier en telle cause. On le lui présente, il se met à l'ouvrage, fait sa journée comme les autres. Eh bien ! peu de jours auparavant, il était encore ministre. L'administration à laquelle il appartenait depuis quatre ans venait de rendre ses portefeuilles. Son premier soin avait été de retourner à Montréal reprendre les affaires de son bureau comme nous venons de le dire. On peut être sûr qu'un homme de cette trempe, un travailleur aussi déterminé, fait son chemin. C'est ce qui est arrivé. Noble et bel enseignement pour la jeunesse qui oublie trop combien le travail est nécessaire et comme il est impossible de le méconnaître sans porter la peine amère de l'incapacité.

Lorsqu'il n'était pas trop pressé, il faisait la leçon aux jeunes secrétaires qu'il employait. Nous devons noter ici que tout en menant les affaires tambour battant pour ainsi dire, il était très-aimable compagnon de travail, mais il fallait le laisser faire à sa guise, et il était très-rare qu'il se trompât pour le moindre détail.

Par exemple, il cédait de suite aux observations qu'on lui faisait en vue d'accélérer la marche d'une affaire. Bien souvent, il écoutait en souriant, puis il attaquait l'un de ses sujets favoris, à savoir :

" Les jeunes gens ne connaissent rien ; ils sont pleins de bonne volonté mais il n'ont point d'expérience." Il ajoutait : " Quant à moi, on ne m'a rien enseigné, j'ai dû apprendre à mes dépens, mais c'est la bonne manière." Et pourtant, il entreprenait sur le champ d'édifier ceux à qui il s'adressait, car il aimait à rendre service et il se faisait volontiers maître d'école pour enseigner une chose utile aux jeunes gens.

Il y avait nombre de côtés agréables dans cet homme voué pourtant à des travaux qui laissent si peu de place aux jouissances de la gaieté, de l'esprit jovial et du sentiment. Sa cordialité et son urbanité son devenues proverbiales.

Quel est celui qui, se trouvant à Ottawa au temps de la session du parlement, n'a pas désiré être invité aux " samedis " de sir George Cartier ? Et quel est celui qui étant allé à l'une de ces fêtes

n'a pas cherché à y retourner ? Cette heureuse innovation d'un chef de parti politique qui réunit sous son toit le ministère et l'opposition pour leur procurer deux ou trois heures d'agrément dégagé du froid contact des affaires, a produit des merveilles. Quand on a chanté ensemble

C'est l'aviron qui nous mèn', qui nous mène,
C'est l'aviron qui nous mène au vent.

ou bien encore :

O Canada ! mon pays, mes amours !

il reste peu de distance entre les hommes, et pour ce qui est de l'acrimonie, elle n'existe plus. Le secret d'être à la fois un adversaire tenace et redoutable et de se faire aimer par ceux-là même qu'il combattait, il l'a cent fois livré à qui a voulu l'entendre de sa bouche... mais le caractère, mais le tempérament que requiert l'application de cette théorie n'est pas donné à tous, il s'en faut ! Ne sait pas rire qui veut. Pour lui, ce n'était pas tout que de composer un groupe d'invités et de dresser un programme attrayant ; il se ménageait encore, le principal rôle de la soirée, au grand plaisir de chacun. Personne que lui ne savait mettre en branle et tenir en haleine ce cercle hétéroclite, où les graves sénateurs coudoyaient les jeunes dandys du jour, où les lecteurs fidèles des livres bleus se mêlaient aux poètes, où le journaliste s'amusait avec l'homme qu'il avait fouetté en pleine gazette huit jours auparavant, où le modeste employé cassait une croûte avec un ministre, où enfin cinquante extrêmes se confondaient comme par miracle.

On a beaucoup répété qu'il était brusque, presque brutal. Erreur complète, que sa parole pressée, hachée, saccadée et chaleureuse contribua à répandre et qu'il paraissait bien aise de voir s'accréditer.

Cet homme ouvert à tous ceux qui avaient besoin de ses services, ne rebutait personne, mais il savait par expérience quelle perte de temps entraînent les pourparlers et la correspondance avec tant d'individus peu versés dans les affaires ou trop attachés à la cause qu'ils ont embrassée pour mesurer équitablement les minutes nécessaires à chaque opération. Favorisé comme il l'était par son extérieur animé et par le " naturel " qui éclatait dans ses moindres gestes, il eut vite compris qu'il pouvait avec avantage profiter du semblant de brusquerie et de dureté qui frappait la masse des gens qui l'approchaient, et se faire une réputation d'être inabordable. Pourtant, il serait difficile de trouver un homme public

plus accessible en toute occasion. Le résultat de son calcul prouva qu'il ne s'était pas trompé. Les conversations que l'on avait avec lui commençaient invariablement par ces mots : " Je ne vous retiendrai pas longtemps, Monsieur Cartier..... je serai bref, sir George.... je me bornerai à vous donner la clef de l'affaire..... voici tout ce dont il s'agit, en quatre mots." Ce qui ne l'empêchait pas de retenir le visiteur et de le questionner aussi longtemps qu'il croyait devoir le faire dans l'intérêt de la cause en jeu. Et les lettres qu'on lui adressait se ressentait de cette impression générale. Quand il s'agissait de lui exposer une affaire, on trouvait comme par enchantement des expressions exactes, un plan de lettre clair et net et un style concis,—parceque l'on savait qu'il n'aimait pas à lire des épîtres de quatre pages. Il en résultait que, de part et d'autre, tout marchait beaucoup mieux et plus vite. C'était en partie le secret de sa célérité en affaire.

Il avait deux sortes de décisions : l'une prompte, l'autre lente. L'imprévue ne l'effrayait aucunement. Il se prononçait d'emblée si la question soumise relevait de principes fondamentaux. Au contraire, s'il ne s'agissait que de matières secondaires, il ajournait sa détermination et prenait dans l'intervalle le soin de se renseigner amplement.

Franc, pas roide ; emporté, pas colére ; ayant le mot propre à la bouche, c'était bien lui. N'est-ce pas un grand mérite chez un homme public ? Nous nous rappelons avoir entendu M. Mackenzie lui répondre en Chambre : " Je n'ignore pas que vous pourriez vous faire réélire dans vingt comtés du Bas-Canada, si vos mandataires actuels se tournaient contre vous, et l'aplomb avec laquelle vous exprimez parfois des idées qui effraient vos amis fait assez voir que vous ne tenez point compte de l'opinion de celui-ci ou de celui-là." " Dites plutôt, riposta sir George, que sans ma franchise et le sans-gêne avec lequel je m'exprime, je n'aurais pas vingt comtés à ma disposition." Et c'était vrai. Mieux vaut savoir de suite ce qu'un ministre a décidé que de le voir tourner cent fois autour de sa pensée pour l'envelopper et faire en sorte qu'elle échappe à tout le monde.

Dans ces derniers temps, il avait fait relier en un volume tous les actes de la Législature qui sont ses œuvres, ses plus importantes, bien entendu. Le dernier était le projet de loi qui a donné naissance au chemin de fer du Pacifique. Ceci nous rappelle que le jour où il présenta ce bill, au moment de partir pour la Chambre, sir George entretenait de ce sujet quelques amis et il leur disait avec la rondeur de phrase et de geste qui lui était particulière : " Eh bien ! voilà une mesure qui a de l'attrait pour un homme !

Il y a des idées là dedans. Cent victoires remportées sur l'opposition me plaisent moins que la simple présentation d'un bill semblable ! C'est là dedans qu'est ma jouissance." Ces mots étaient à peine prononcés que sir John A. Macdonald entra dans le cabinet du ministre de la milice, et de ce ton décidé qui a toujours chez lui une certaine allure de camaraderie, il s'écria " Well, Cartier, are you ready ? Let us have another field day ! " ce qui peut se traduire familièrement, en tenant compte de l'expression de la figure de celui qui parlait : " Allons mon vieux ! Voici une autre aubaine de gloire, allons-y gaiement." Ils y allèrent si bien que la Chambre retentit encore du cri de sir George : " Embarquons pour l'ouest ! "

Il ne se laissait pas guider par l'opinion publique, c'est lui qui la dirigeait plutôt. Comme il le disait dans son magnifique discours sur nos institutions locales : L'opinion publique bien entendue n'est pas le produit de la tempête populaire qui cherche à tout renverser ; il faut un gouvernail à ce vaisseau agité par les vents." C'est lui qui bien souvent servait de gouvernail, sachant s'élever au-dessus des tempêtes populaires, et bravant avec calme et sang-froid ses fureurs.

Pas un homme public n'a plus que lui risqué ce que l'on appelle sa popularité. " Fais ce que dois, advienne que pourra." Une fois une mesure d'intérêt public arrêtée, il savait surmonter tous les obstacles pour en assurer le succès. Il ne s'avisait jamais de flatter les préjugés populaires ; il ne manqua, au contraire, jamais l'occasion de les attaquer en face.

Mais n'allons pas plus loin sur ce sujet qui nous conduirait hors de notre cadre. Disons comment Mr. Cartier supportait les revers et les échecs que lui infligeait parfois l'opinion publique.

Veut-on savoir ce qui s'est passé à Montréal, au numéro 30 de la rue Notre-Dame, le jour de la dernière élection fédérale ? Le voici : sir George y arriva de sa maison de campagne, vers huit heures et demie du matin. Il avait son bureau dans une chambre du rez-de-chaussée. Il y reçut coup sur coup une dizaine de visiteurs : c'étaient ses principaux agents d'élection qui venaient lui rendre compte de l'état des affaires, ou plutôt confirmer par avance la nouvelle de la défaite. Depuis des mois¹ et des semaines, sa maladie empirait ; ses jambes gonflées d'eau, refusaient de le porter. Ce matin là, il fit observer que fort heureusement il avait bien dormi et pourrait se tenir au bureau toute la journée, couché sur un canapé. Il était dans cette pose, et dictait un mémoire étranger

¹ Dans l'automne de 1871 le mal s'est manifesté par des enflures aux pieds et au bas des jambes, et dès lors il n'a fait que gagner du terrain. Il a fait la session de 1872 dans cet état.

aux élections lorsque vers dix heures, on lui apporta l'assurance que la déroute était presque générale. La rue était pleine de monde. Il se leva et se tint dix minutes dans la fenêtre, puis il retourna vers le canapé, et regardant son secrétaire qui avait suspendu son travail pour le suivre des yeux, il haussa les épaules en disant, moitié rêveur, moitié souriant : " Que voulez-vous !.. que voulez-vous ! " Et il reprit la suite des explications qu'il dictait vingt minutes auparavant pour organiser l'envoi d'un nouveau corps de volontaires au nord-ouest. Le reste de la journée jusqu'à deux heures se passa ainsi, entre le travail et de rares visites de condoléance. L'un de ses amis lui exprima son étonnement de le voir s'occuper en un pareil jour des dossiers de la milice. " Voilà bien comme vous êtes tous, lui répondit-il de ce ton sarcastique et véhément qu'on lui connaissait, vous voudriez sans doute me voir pleurer ou tout au moins rêver de chagrin et me tracasser la tête d'une chose que l'on peut refaire ! La meilleure distraction, c'est le travail." Il quitta le bureau un peu après deux heures, sur les instances de son associé, Mr. Pominville qui l'amena chez lui.

Un côté du caractère de sir George n'est pas connu du public. C'est sa délicatesse, son tact exquis, la sensibilité extrême—cela surprendra—dont il était doué. Nous savons de lui des traits qui ne dépareraient le portrait d'aucun philanthrope, des actes de charité sublime, sans compter la générosité et la complaisance qu'il a témoignées à ses amis intimes et à ses employés. Il télégraphia un jour de Québec à l'un de ses principaux employés à Ottawa, de se rendre à Montréal par le convoi du jour et d'y attendre des ordres. Arrivé à Montréal, l'employé reçut une seconde dépêche qui lui demandait de descendre à Québec. Il avait imaginé cette station à Montréal pour faire reposer en route l'employé qu'il savait être dans un état de santé affaiblie. On a dit de lui que c'était un diamant brut. Un diamant, oui, mais brut, non ! Il fallait ne le connaître que par ouï dire pour s'exprimer ainsi. Malheureusement, cette matière n'est pas facile à traiter sans toucher à des détails restés dans le domaine de la vie privée, et nous l'abandonnons volontiers parce que sir George tout le premier n'aurait voulu s'en faire un mérite qu'aux yeux de Celui qui récompense les cœurs droits, bons et compatissants.

Ceci nous amène naturellement à parler d'un autre point délicat : ses sentiments religieux. Nous n'hésitons pas à affirmer qu'il fut toujours un ferme croyant, et que l'église du Canada doit à ses bons offices comme tel, des avantages considérables. Entraîné sans relâche dans le tourbillon de la politique, il n'a peut-être pas toujours suivi à la lettre la pratique de tous ses devoirs religieux,

mais nous sommes certain qu'il a toujours été lié de cœur avec l'Eglise. Il n'a pas attendu comme tant d'autres, la dernière heure, pour mettre en ordre les affaires de sa conscience, il a voulu y voir longtemps avant de se sentir atteint par le coup fatal. Nous aimons à constater cela parce que des rumeurs mal fondées, sinon malveillantes, se sont répandues à ce sujet. Le chef des Canadiens-Français ne pouvait pas être un indifférent, encore moins un incrédule. La foi de sir George-Etienne Cartier était pleine, vivace et entière. Celui qui écrit ces lignes le sait d'autorité.

Il avait donné à sa maison de campagne, située à Hochelaga, le nom de *Limoilou* qui fut celui de la maison de Jacques Cartier près Saint-Malo. C'est là qu'il a passé les derniers jours de sa vie en Canada, débarrassé des affaires publiques jusqu'à un certain point, et sérieusement engagé dans les plantations d'embellissement qui se faisaient là sous ses yeux. Sa réponse aux électeurs de la division Provencher, le dernier document public que l'on connaisse de lui, fut dictée sur une table où il arrangeait une collection de feuilles d'arbres fruitiers prises dans son jardin.

Il envisageait la possibilité de sa mort prochaine mais en même temps il agissait, comme sans tenir compte de cette éventualité.

Dans les derniers jours, à Limoilou, ses forces s'en allaient et il était sujet à des abattements dont il ne paraissait se tirer que par le sommeil.

Nous l'avons vu à Lévis, au moment d'embarquer pour l'Europe, pleurer et ne pouvoir répondre que difficilement quelques mots aux Adresses qu'on lui présentait. L'émotion devait être pour beaucoup dans cette faiblesse, mais la maladie l'avait réduit à ce point qu'il ressentait les moindres chocs comme une sensitive.

Il a passé la fin de l'automne et l'hiver dans l'expectative d'un mieux qui tardait toujours à se faire sentir. Les personnes qui l'ont vu à Londres l'on cru en voie de se rétablir, à cause de la vivacité de l'œil et de l'ensemble rassurant de la figure, et les journaux ont dit qu'il se rétablissait rapidement.

Sur la foi de certaines informations, son retour était annoncé pour le commencement de juin. Il paraît qu'il se préparait en effet à revoir le Canada.....pour y mourir. Sa faiblesse, sa maigreur, et la persistance du mal dont il était atteint ne lui laissaient pas d'espoir. Il avait dit en partant : "Si les médecins me condamnent, je reviendrai mourir ici, parmi les miens." C'était cette résolution qu'il tenait à exécuter, mais la mort l'a enlevé au moment où il se préparait à partir.

A Ottawa, la nouvelle s'est répandue dans les bureaux publics le jour même, 20 mai, vers deux heures de l'après-midi. Les députés

l'apprirent en arrivant à la séance qui s'ouvrit à trois heures. Des groupes silencieux se formèrent aussitôt dans les corridors, le vestibule et sur la place du parlement. On se montrait les pavillons hissés à mi-mât et on échangeait quelques brèves paroles, qui en disaient plus que des commentaires. " C'est bien vrai !... Cartier est mort ! " Et les groupes se dispersaient pour aller se reformer ailleurs. Le saisissement était général. Ceux qui ont assisté au spectacle qu'offrait la rue Sparks le matin de l'assassinat de M. McGee peuvent seuls se l'imaginer.

Les Communes, à l'ouverture de la séance, offraient un coup d'œil peu ordinaire. Les députés ne paraissaient nullement s'occuper des papiers placés sur leurs pupitres. Un silence parfait. Nulle conversation particulière. Des figures empreintes de tristesse. Toutes les têtes découvertes.

Sir John A. Macdonald se lève et lit un télégramme de sir John Rose, conçu à peu près dans ces termes : " Cartier a eu une attaque il y a huit jours, depuis lors il n'a fait qu'empirer, et ce matin à 6 heures il est mort tranquillement ; son corps sera envoyé en Canada par le steamer du 29. "

Le premier ministre ajoute : " Monsieur le président, je me sens incapable d'en dire plus long " et il fond en larmes. Il se laisse tomber sur son fauteuil et pleure abondamment, la tête penchée sur l'épaule, la main droite placée sur le siège vide de sir George. Quelques minutes s'écoulent au milieu du plus profond silence.

Vinrent ensuite quelques paroles prononcées par les honorables messieurs Langevin, Mackenzie, Cauchon et Dorion. La brièveté de ces discours et le ton des orateurs disaient éloquemment que les cœurs étaient pleins et que tous débordaient. Depuis dix ans que nous suivons les séances du parlement, nous n'avons pas vu une douleur exprimée aussi fraternellement. Ce n'était pas la Chambre, c'était un cercle d'amis qui pleuraient la mort du plus aimé d'entre eux.

L'histoire dira ce qu'a fait sir George. Son œuvre politique, semblable à ces grands monuments dont la hauteur et l'importance se font sentir à mesure que l'on s'éloigne de leur base, restera pour attester sa valeur intellectuelle, son patriotisme et l'habileté de ses conceptions.

Nous croyons que l'on ne lira pas sans intérêt notre humble croquis, lequel pour être d'un caractère intime n'en est pas moins enseignant vu qu'il retrace une partie des traits de l'un de nos hommes les plus remarquables.

Il fut un temps dont le souvenir reste dans la mémoire des Canadiens-français comme une époque de persécution et de douleur

nationales. C'est le temps où l'Angleterre, qui gouvernait le Canada sans consulter ses besoins, se montrait surtout insensible à l'égard de notre race. Disons la vérité : on ne cherchait qu'à nous amoindrir, nous étouffer politiquement, nous faire disparaître comme nation. Pendant trois quarts de siècle que dura ce régime, quelle figure pensez-vous que faisaient en Angleterre les Canadiens assez courageux que de porter " aux pieds du trône " les plaintes et les griefs de leurs compatriotes ? Hélas ! la plus humble comme la moins bien reçue des figures. Un homme parti des bords du Saint-Laurent pour aller demander à l'administration impériale de respecter la foi de traités solennels, de rendre justice à des sujets soumis et respectueux, de ne point permettre qu'on les foule au pied ; un homme qui proposait la reconnaissance des libertés coloniales en tant que leur mise en pratique n'affecterait point les rouages du gouvernement de la mère-patrie, un canadien-français, en un mot, qui osait se présenter aux portes des bureaux de *Downing street*, n'attirait pas même l'attention des employés de troisième et quatrième ordres. Pour arriver, non pas à un ministre, mais à un simple secrétaire, les pauvres Canadiens écrivaient des lettres, sollicitaient par toutes les entremises auxquelles ils pouvaient s'accrocher, et c'est à peine si on leur accordait quelques minutes d'audience, après les avoir fait suer dans les antichambres au milieu des plus vulgaires petitionnaires, lesquels fréquemment, passaient avant eux.

Mais un jour tout cela fut changé. Mr. Cartier arriva à Londres, précédé de la réputation qu'il s'était acquise dans son pays. Il représentait une idée destinée à devenir victorieuse, et au lieu d'être repoussé des ministres, au lieu de se retirer dans la grande métropole chez un hôtelier ordinaire, il vit les dépositaires de l'autorité accourir au devant de lui, et, chose inouïe, la reine voulut lui donner un appartement dans son propre château de Windsor, où il vécut, en rapport intime avec la famille royale. Cette marque de distinction s'est répétée depuis.

L'historien Garneau, autre grand patriote, ne partagea pas la politique de sir George. Cependant, à la nouvelle que notre envoyé avait été reçu de cette manière, il manifesta une joie immense. Il ne cessait d'en parler et de se féliciter comme Canadien-français du changement de fortune qui nous survenait. Son enthousiasme à ce sujet allait jusqu'à l'attendrissement. Il disait en pleurant à son fils Alfred : " Ceux qui n'ont pas vu comme moi le mépris que l'Angleterre professait il y a trente ans pour tout ce qui était Canadien-Français, ne comprendront pas mon émotion.

Je me rappelle comment fut traité en 1831 Mr. Viger dont j'étais alors le secrétaire. Je me rappelle aussi bien d'autres faits qui remplissent mon cœur et ma pensée. Le changement qui s'opère aujourd'hui est de ceux que les infortunés et les lutteurs malheureux n'espèrent plus voir, et pourtant j'ai ce bonheur."

Reportons-nous avec notre historien national aux jours sombres des oppressions et des dénis de justice, et en face du temps présent nous trouverons comme lui des larmes pour manifester notre joie.

BENJAMIN SULTE.

LES CANADIENS DE L'OUEST.

LOUIS RIEL, PERE.

Le nom de Louis Riel, le chef de l'insurrection de 1870 à la Rivière-Rouge, est désormais acquis à l'histoire. La jeunesse de l'agitateur, son éloquence, son influence sur les masses, l'audace de son entreprise, ses fautes même, lui ont valu une part plus grande de l'attention publique depuis deux ans qu'il n'en a été donné au personnage le plus éminent du pays.

Loué par les uns, dénoncé par les autres qui demandent sa tête à grands cris—ils offrent même \$5,000 dans ce but!—son nom n'a cessé d'être dans toutes les bouches. Il échappera encore longtemps à l'oubli, car une certaine partie de la presse anglaise continue de vouer Riel aux gémonies et d'appeler sur lui les foudres de la justice vengeresse. Les historiens ont même commencé à raconter le mouvement insurrectionnel, qui a valu à la nouvelle province de Manitoba l'établissement du gouvernement responsable, en se plaçant à des points de vue très-différents.

Le moment n'est pas encore venu d'apprécier la croisade politique entreprise par Louis Riel. Les esprits sont encore trop en fermentation et les passions qu'elle a soulevées, trop ardentes, pour qu'on ne soit pas accusé d'obéir à des sympathies ou antipathies nationales, en jugeant son œuvre,

Aussi ce n'est pas cette tâche que nous venons remplir. Nous voulons seulement tirer de l'oubli la vie de son digne père, qui,

pour avoir été moins retentissante, est loin d'être dépourvue d'intérêt. Elle est, de fait, inséparablement liée à un autre événement fort important dans l'histoire de la Rivière-Rouge, qui a amené l'émancipation commerciale de cette colonie.

Ces notes biographiques sont entièrement inédites, nous les avons obtenues de témoins oculaires des épisodes émouvants que nous allons raconter. La vie de Louis Riel, père, ne se trouve écrite dans aucun livre ni dans aucun journal; mais en revanche, elle est gravée d'une manière ineffaçable dans la mémoire reconnaissante du petit peuple français de la Rivière-Rouge.

I

Louis Riel est né à l'Île à la Crosse, dans le territoire du Nord-Ouest, le 7 juin 1817. Son père, Jean-Baptiste Riel, était un canadien-français, natif de Berthier (en haut). Sa mère, Marguerite Boucher, était une métisse montagnaise issue d'un père canadien-français et d'une indienne de la tribu des montagnais.

Dans l'été de 1822, le jeune Riel, âgé alors de cinq ans, fut conduit en Canada par son père et sa mère, et il fut baptisé au mois de septembre à Berthier. Il n'y avait alors que quatre missionnaires canadiens dans le territoire du Nord-Ouest, les Révds, MM. Joseph Norbert Provencher, Sévère Dumoulin, Th. Destroismaisons et Jean Harper.

Il demeura en ce pays jusqu'à l'âge de vingt-et-un ans et séjourna presque tout le temps à St. Hilaire. Il reçut une éducation élémentaire assez soignée et fit preuve de beaucoup d'aptitudes intellectuelles; il apprit ensuite le métier de cardeur.

En 1838, il s'engagea pour trois ans à la Compagnie de la Baie d'Hudson et partit pour le Nord-Ouest. Il fut envoyé à un poste du lac LaPluie, puis, son engagement terminé, il revint au pays et entra comme novice dans la communauté des Pères Oblats, où il demeura environ deux ans.

Désireux de revoir les vastes prairies du Nord-Ouest, qui avaient pour lui beaucoup d'attraits, il prit de nouveau sa feuille de route pour la Rivière-Rouge. Comme la plupart des métis français sont chasseurs, il alla faire une campagne avec eux contre les buffles des plaines. Les métis organisaient jusqu'à ces dernières années deux expéditions par an contre le bison; ils partaient en bandes nombreuses, bien armés, accompagnés de 1500 à 1600 wagons, sous la direction de chefs reconnus d'avance, et à leur retour à Fort Garry, si la chasse était abondante, ils rapportaient les dépouilles de

plusieurs milliers de ces animaux dont la chair alimentait la colonie.

Riel se rendit plus tard à la Baie d'Hudson. C'est ce qu'on appelait alors dans le pays : " aller à la mer."

Dans l'automne de 1843, il épousa Julie de Lagimodière, fille de Jean-Baptiste de Lagimodière et de Marie-Anne Gaboury, tous deux d'origine canadienne. La femme de Riel, bien que née à la Rivière-Rouge, est donc canadienne-française, et elle a été élevée dans ce pays. Elle n'a jamais visité le Canada et elle porte le costume particulier aux métisses.

Quelques années après son mariage, Louis Riel fit un petit modèle de moulin à carder et sollicita l'encouragement de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Mais celle-ci ayant pour politique traditionnelle de s'opposer à tout mouvement de progrès, lui fit un accueil tellement froid qu'il renonça à son projet. En outre, Riel s'apercevant qu'un autre voulait lui enlever le mérite de son œuvre, brisa, de dépit, son modèle, le fruit de six mois d'un laborieux travail.

Il se livra alors à la culture d'une terre dont il avait fait alors l'acquisition sur les bords de la rivière La Seine, en arrière de St. Boniface. Les travaux des champs ne suffisant pas à son activité, il conçut le projet de construire un moulin à farine. Cette entreprise lui souriait beaucoup, mais il y avait de grandes difficultés à surmonter pour obtenir un pouvoir d'eau.

La rivière La Seine, qui afflue dans la rivière Rouge, près de St. Boniface, ne contenait pas assez d'eau pour alimenter ce moulin, et il était impossible d'en tirer parti. Mais à une douzaine de milles plus à l'est, coulait une petite rivière qui aboutit à un marais, portant le nom peu pittoresque de rivière de la Compagnie de Graisse. Et il lui fallait de toute nécessité la relier à la rivière La Seine pour obtenir le pouvoir moteur désiré.

L'éloignement de ce cours d'eau aurait découragé tout autre que Riel. Livré à ses seules ressources, en butte à mille difficultés, cet homme d'initiative se mit courageusement à l'œuvre, triompha de tous les obstacles, et parvint en construisant un canal d'une longueur de neuf milles, à faire décharger l'eau de ce grand ruisseau dans la rivière La Seine. Il obtint ainsi un pouvoir d'eau assez fort pour mettre son établissement industriel en opération durant la plus grande partie de l'été.

Ce moulin a été fort utile aux colons de la Rivière-Rouge, et il existe encore. Il est situé à trois ou quatre milles de St. Boniface et appartient maintenant à M. de Lagimodière, beau-frère de Riel.

II.

Pendant que notre entreprenant compatriote se livrait tout entier à ces pacifiques conceptions, un événement de la plus grande importance pour la colonie de la Rivière-Rouge allait surgir et obtenir un heureux dénouement, grâce à ses efforts et à son concours actif. Pour mieux en faire saisir la nature et la portée, nous allons expliquer les circonstances au milieu desquelles il s'est produit.

Jusqu'en 1849, la Compagnie de la Baie d'Hudson monopolisait l'énorme commerce de fourrures qui se faisait dans les vastes territoires du Nord-Ouest. Il n'était permis à personne d'acheter ou vendre des pelleteries à d'autres trafiquants qu'aux employés de la Compagnie, qui seuls en déterminaient le prix. Les indiens qui vendaient des pelleteries aux métis, étaient de suite arrêtés et emprisonnés, et leurs effets confisqués.

La Compagnie avait raison des récalcitrants en leur refusant les approvisionnements de vivres qu'elle leur vendait ordinairement à crédit, et sans lesquels ils devaient périr, faute d'autres moyens de subsistance. C'est ce qu'elle fit en 1844 et 1845, au temps où la traite se faisait avec le plus d'activité entre les colons et les peaux rouges.

Dans ce pays qui alimentait presque toute l'Angleterre des produits de sa chasse, le luxe des fourrures était à peine connu. Si un chasseur tuait un animal des plaines, fut-ce un loup, une biche et même un rat musqué, il était obligé d'aller en porter la peau aux postes de la Compagnie. A quelques exceptions près, personne ne portait de fourrures dans un pays où le climat est tellement rigoureux que le thermomètre tombe quelquefois à 45 degrés au-dessous de zéro.

Les sauvages non-seulement ne pouvaient se faire de présents ni trafiquer entre eux, mais la Compagnie a été jusqu'à solliciter les missionnaires protestants de les épouvanter, en les menaçant de la colère de Dieu, s'il leur arrivait même de se couvrir d'une peau de renard.

Les métis avaient pour tout couvre-chef des casquettes en drap que leur vendait la Compagnie. Si quelqu'un osait porter un morceau de fourrures quelconque, il attentait aux droits de cette puissante association. Le réfractaire était de suite désigné aux autorités, et un agent le rencontrait-il par hasard, il le décoiffait en plein chemin, sans autre formalité, le laissant tête nue, malgré

la froidure. Ces faits sont tellement invraisemblables qu'on pourrait les mettre en doute, si des témoins oculaires n'étaient encore là pour les attester.

Toutes les fourrures achetées par la compagnie étaient expédiées en Angleterre, où elles étaient manufacturées selon les besoins du commerce. On en fabriquait une certaine quantité de valeur inférieure, qui était renvoyée d'Angleterre à la Rivière-Rouge, et les rares métis qui voulaient se munir, à gros prix, d'un-casque en fourrure de qualité secondaire, devaient s'adresser aux agents de la Compagnie.

Outre les fourrures, les chasseurs apportaient encore au retour de leurs chasses, d'énormes quantités de provisions, qui consistaient en pémican et en viande sèche. Il leur était loisible de conserver ce qui leur était nécessaire, mais le reste devait être vendu à la Compagnie, toujours d'après son tarif.

Les métis étaient de fait, obligés d'acheter tous leurs effets de la Compagnie. Et ceux que l'on soupçonnait de faire le commerce des fourrures payaient plus cher que les autres. Ils ne pouvaient trafiquer ou importer des marchandises des Etats-Unis qu'une fois l'an, et pour une somme n'excédant pas cinquante louis sterling. Des droits prohibitifs étaient imposés sur les articles américains, tandis qu'un tarif différentiel favorisait les importations d'Angleterre.

Les métis n'en faisaient pas moins la contrebande sur une grande échelle avec les états voisins. Ils y trouvaient de grands avantages, car les compagnies américaines de fourrures achetaient leurs peaux à un prix beaucoup plus élevé que la Compagnie de la Baie d'Hudson.

De plus, les concessions de terres se faisaient d'une manière extrêmement arbitraire. Les acquéreurs de terrains ne pouvaient s'en dessaisir qu'avec l'assentiment de la Compagnie, et il leur était strictement défendu de faire le commerce des fourrures dans les territoires du Nord-Ouest. Lorsqu'on reprochait aux *bois brûlés* de s'adonner plutôt à la chasse qu'à la culture, ils répondaient qu'il était inutile de semer du blé, vu qu'ils ne pouvaient l'exporter et que la Compagnie leur offrait un marché trop limité.

En 1844, la Compagnie lança plusieurs proclamations relatives à la traite des pelleteries, qui créèrent une vive agitation dans la colonie. Voici la première :

“ Attendu que, d'après les lois fondamentales de la Terre de Rupert il est notoirement illégal de trafiquer avec d'autres pays, à moins que ce ne soit sous la protection d'une licence par écrit de la Compagnie de la Baie d'Hudson ; et attendu que, d'après la loi générale de la Grande-Bretagne, une transaction illégale ne

peut être maintenue par une cour de justice, soit pour obliger le débiteur à payer sa créance, ou pour faire rendre compte à un agent de ce qu'il a reçu :—je donne par les présentes, avis que, dans le but de protéger l'honnête trafiquant contre des embarras et des pertes autrement inévitables, j'accorderai à chaque importateur maritime ayant fait une déclaration qu'il ne fait pas le commerce des fourrures, une licence pour les fins suivantes : " Au nom de la Compagnie de la Baie d'Hudson, je donne une licence par la présente à _____ pour trafiquer, et je ratifie également le commerce de marchandises anglaises qu'il a fait dans les limites de l'établissement de la Rivière-Rouge ; cette ratification et cette licence devant être nulles dans le cas où il ferait ultérieurement le commerce des fourrures, et où il empiéterait sur quelques uns des privilèges de la Compagnie de la Baie d'Hudson."

" Fait à Fort Garry, ce 7 Décembre 1844."

Le nom du gouverneur de la colonie n'était pas apposé à ce document, mais on savait qu'il en était l'auteur.

Une autre proclamation émise, le même jour, était encore plus vexatoire. Elle était ainsi conçue :

" Attendu que certaines personnes sont réputées faire le commerce des fourrures, je donne par les présentes avis, que dans le but de nous soustraire, s'il est possible, à la nécessité d'adopter des mesures rigoureuses pour la suppression de ce trafic illicite, la Compagnie de la Baie d'Hudson n'expédiera dans ses bateaux et ne recevra dans aucun port des marchandises adressées à quelque personne que ce soit, à moins que celle-ci n'ait, une semaine avant le jour fixé pour le départ de l'express de l'hiver, produit au bureau du Fort Garry en haut, une déclaration à l'effet suivant : " Je déclare, par les présentes que depuis le 8 décembre courant, je n'ai fait ni directement ni indirectement le commerce des fourrures pour mon propre compte ; que je n'ai pas donné de marchandises à crédit, que je n'ai pas avancé d'argent aux personnes généralement soupçonnées de faire le commerce des pelleteries ; de plus que, si d'ici au milieu du mois d'août prochain, il appert que j'aie agi contrairement à quelque partie de cette déclaration, la Compagnie de la Baie d'Hudson aura le droit de détenir mes importations, l'année prochaine, à York Factory, durant un an, ou de les acheter à leur coût originaire.

" Fait à Fort Garry, le 7 décembre 1844.

" ALEXANDER CHRISTIE,

" Gouverneur.

La compagnie n'en resta pas là dans la voie des mesures tyran-

niques. Elle alla jusqu'à décréter que les lettres des colons, destinées à l'étranger, devaient être déposées non cachetées à ses bureaux. Voici la proclamation qu'elle lança à cette occasion.

"No. 4.—*Exprès de l'hiver.* Toutes les lettres que l'on a l'intention d'envoyer par cette voie de transport, doivent être déposées à ce bureau, le ou avant le premier janvier; l'auteur de chaque lettre devra écrire son nom au coin gauche en bas, et s'il n'est pas l'un de ceux ayant fait une déclaration qu'il ne fait pas le commerce des fourrures, sa lettre devra être remise ouverte, ainsi que ses incluses, et le tout sera fermé à ce bureau.

"ALEXANDRE CHRISTIE,

"Gouverneur d'Assiniboia

"Fort Garry, 20 décembre 1844."

Cette proclamation contribua considérablement à agiter la population, et les colons refusèrent d'y obéir d'un commun accord. L'agent de la Compagnie refusa d'expédier une lettre d'un M. Sinclair, qui était cachetée, mais c'est l'un des rares cas que l'on peut citer. Les protestations furent si unanimes et si accentuées, que la Compagnie n'osa pas mettre en force un aussi odieux décret, qui avait pour but de l'informer des affaires les plus secrètes des colons.

III.

Il nous suffira maintenant de citer quelques exemples des vexations de la Compagnie de la Baie d'Hudson, pour compléter notre dossier contre cette puissante association.

Un nommé de Lagimodière ayant vendu quelques vivres sur la frontière américaine, pour lesquelles il reçut un chelin la livre, alors que la Compagnie ne donnait que trois ou quatre sous pour la même quantité, la nouvelle parvint aux oreilles des agents de la Compagnie, qui confisquèrent sommairement les effets de M. de Lagimodière. Celui-ci protesta vivement contre ce procédé arbitraire, et les métis épousèrent sa cause avec chaleur: Ils allèrent même jusqu'à menacer de se soulever si on ne rendait justice à leur compatriote, et la Compagnie fut forcée de baisser pavillon et de rendre les articles confisqués.

Le Révd. M. Belcourt, l'un des premiers apôtres du Nord-Ouest, partait un jour pour le Canada. Le bourgeois de la Compagnie qui demeurait à Fort Garry, ayant eu vent de son départ, dépêcha immédiatement un agent à ses trousses pour l'arrêter et

constater si ses malles ne recélaient pas quelque article de pelleterie.

Le Révd. M. Belcourt, averti à temps, déposa, dans le but de lui faire pièce, au fond de sa valise, une vieille peau de rat-musqué; veuve de tout son poil, et que l'on avait abandonnée sur la route. L'émissaire de la Compagnie ayant rejoint l'intrépide missionnaire, celui-ci lui livra ses clefs et lui offrit volontiers de visiter ses malles. Puis, prenant la peau de rat-musqué, il la lui présenta en disant d'un ton narquois: "Allez porter ceci à votre bourgeois." On imagine la confusion de l'agent.....

Le gouverneur Simpson devint furieux contre le bourgeois en apprenant ce fait. Il lui reprocha d'avoir ainsi agi maladroitement à l'égard du Révd. M. Belcourt, un homme puissant, aimé et respecté de tous les métis, en mesure, selon lui, de faire beaucoup de tort à la Compagnie. C'était, du reste, la seule cause de son indignation. La question de délicatesse ou de convenance n'était pour rien dans sa colère. Le bourgeois, plus zélé que rempli de tact expia sa maladresse en étant transféré à l'un des postes les plus reculés du Nord-Ouest.

Un missionnaire catholique éminent, ceint aujourd'hui de la mitre épiscopale, arrivait il y a bien des années, à un poste de la Compagnie dans l'un des districts du Nord. Le temps était extrêmement rigoureux et une froide bise soufflait violemment et glaçait les membres du malheureux voyageur.

L'intrépide apôtre, perclus de froid, n'avait pour se protéger contre cette température sibérienne, qu'un pantalon très mince et d'une étoffe bien peu chaude. Le magasin de la Compagnie étant rempli de pièces de drap d'une grande variété, il demanda à l'agent de lui en vendre une ou deux verges afin de se confectionner des guêtres ou *mitasses*. On pourrait croire que ce dernier s'empressa d'accéder à cette demande. Ce fut pourtant tout le contraire. Il répondit que ce drap était destiné exclusivement, à servir de contre échange pour les pelleteries, et qu'il ne pouvait en vendre pour aucune considération, tant les ordres de la Compagnie étaient formels.

Ainsi le missionnaire, aussi inhumainement rebuté, dut entreprendre une course de plusieurs semaines dans les plaines glacées du Nord-Ouest, n'ayant souvent pour lit que la froide couche de la neige, sans avoir pu obtenir deux verges de drap pour se protéger contre les rigueurs du climat.

IV.

Il serait facile de multiplier de semblables traits. Mais en voilà plus qu'il ne faut pour incriminer la Compagnie de la Baie d'Hudson. Ces faits suffisent amplement à prouver qu'elle ne reconnaissait d'autre divinité que le dieu Fqurrure et qu'elle savait inculquer à ses agents ses sentiments de cupidité au point de leur faire perdre toute idée d'humanité.

Les exactions de la Compagnie vinrent à peser si lourdement sur les métis que ceux-ci menacèrent plus d'une fois de se soulever. Ils faisaient entendre de temps à autre de sourdes protestations, peu rassurantes, et le jour où ils eurent un chef pour se mettre à la tête d'un mouvement d'émancipation commerciale, ils se rangèrent avec empressement sous son drapeau, déterminés à obtenir justice coûte que coûte.

En 1833, les métis faillirent même demander un compte sévère à la Compagnie, de sa conduite arbitraire. Telle était leur détermination d'obtenir justice que les principaux personnages du pays et Mgr. Provencher essayèrent vainement de les apaiser. Le gouverneur Simpson justement inquiet de la tournure que les événements menaçaient de prendre et sachant l'ascendant que possédait le Rév. M. Belcourt sur eux, se rendit en toute hâte auprès de ce missionnaire qui demeurait alors à St. Paul, à environ 30 milles de Fort Garry, et le supplia de se servir de son influence pour venir rétablir l'ordre.

Le Rév. M. Belcourt accéda volontiers à cette pressante demande. Arrivé dans la colonie, il convoqua les métis dans une grande assemblée où ils exposèrent tous leurs griefs. Il les fit consentir à une espèce de compromis, puis il demanda une entrevue publique avec le Gouverneur, qui eut lieu le jour suivant. La réunion fut des plus nombreuses; les griefs des métis furent discutés de part et d'autre dans les meilleurs termes, et les conditions qui furent agréées causèrent une satisfaction générale. En reconnaissance de ce service signalé, le gouverneur Simpson ajouta 50 louis sterling à une somme égale que la Compagnie donnait tous les ans au clergé catholique.

En 1837, les métis adressèrent une pétition à la reine pour se plaindre des exactions de la Compagnie. M. James Sinclair s'en fit le porteur et les griefs des métis trouvèrent plusieurs chauds défenseurs dans la Chambre des Communes et en particulier M. Ilusiter. Cette pétition souleva une vive discussion, mais l'in-

fluence de la Compagnie étouffa les révélations qui eussent pu se faire sur le compte de son administration.

La Compagnie ne tarda pas à s'apercevoir que son joug devenait intolérable, et elle fit venir des troupes d'Angleterre pour réprimer tout soulèvement. En 1846, un détachement de l'artillerie royale et du génie, formant 385 hommes, partit de Cork pour se rendre à la Rivière-Rouge, où il arriva au mois de septembre. Il était commandé par le colonel Crofton, muni d'instructions secrètes. Ce corps repartit pour l'Angleterre en 1848, et fut remplacé par une force moins considérable, sous le commandement du lieutenant-colonel Caldwell.

La situation devint de plus en plus tendue; et l'agitation intermittente des *bois brûlés* faisait pressentir qu'à la moindre occasion, ils demanderaient raison à la Compagnie de leurs nombreux griefs contre son administration. Elle ne tarda pas à se présenter.

Un nommé Guillaume Sayer, métis français, fils d'un ancien bourgeois de la Compagnie, avait acheté des marchandises dans le but d'aller les revendre au lac Manitoba. La compagnie ayant été informée du fait, dépêcha des hommes armés à sa poursuite pour s'emparer de ses marchandises. Sayer qui n'était pas un homme à se laisser dépouiller impunément de ce qui lui appartenait, s'opposa énergiquement à la confiscation de ses effets. On en vint à des voies de fait, et Sayer, écrasé par le nombre, fut roué de coups, puis jeté en prison. Il fut élargi quelque temps après sur caution en attendant son procès.

Cette scène se passait au mois de mars 1849. Trois autres métis, McGillis, Laronde et Goulte, furent aussi arrêtés, mais ils furent admis à caution. Ils étaient accusés d'avoir trafiqué "illégalement" avec les sauvages et d'avoir accepté d'eux des fourrures en échange de marchandises, en violation de la charte de la Compagnie, où il est dit que "la Compagnie de la Baie d'Hudson aura seule et exclusivement le droit de commerce et de trafic dans tous les territoires de la terre de Rupert." Leur procès devait avoir lieu à la même date que celui de Sayer.

Un italien nommé Ferdinand fut traité non moins arbitrairement que Sayer. Il exerçait le métier de ferblantier, et la rareté du numéraire dans le pays l'obligeait quelquefois d'échanger le produit de son travail contre des vivres et fourrures. Il n'en fallait pas plus pour attirer sur lui les foudres de la Compagnie. Aussi fut-il écroué avec les fers aux mains et aux pieds, comme s'il eut été quelque grand criminel.

Ces actes de tyrannie mirent le comble au mécontentement

populaire. L'agitation se répandit d'un bout à l'autre du pays comme une étincelle électrique, et la colère des métis longtemps comprimée n'en éclata qu'avec plus d'intensité.

Mais il fallait un chef à un soulèvement contre la Compagnie. Il était heureusement tout trouvé dans la personne de Louis Riel. Celui-ci s'était fait remarquer depuis longtemps par son esprit d'initiative, son énergie et sa facilité d'élocution. Malgré les lacunes de son instruction, il parlait avec un rare bon sens et il avait le don de s'emparer de son auditoire, de l'imprégner tout entier de ses propres sentiments, de lui communiquer la chaleur de ses convictions et la confiance qui l'animait. Sa parole persuasive et entraînant coulait avec l'abondance et la clarté d'une source toujours limpide. Bref, Louis Riel avait tous les dons du véritable orateur populaire, et les *bois brûlés* que sa parole faisait frémir d'enthousiasme et tenait suspendus à ses lèvres, éclataient en de longues acclamations sous l'influence de ses éloquents accents.

Louis Riel jeta le premier le cri d'alarme. Il envoya des courriers d'habitation en habitation, et les métis se réunirent sous sa direction pour trancher les difficultés de la situation et mettre fin à un état de choses devenu insupportable.

Un comité de vigilance se forma sur ses représentations. Riel en fut l'âme et les principaux membres se composaient de MM. Benjamin de Lagimodière, Urbain Delorme, Paschal Breland, François Bruneau. Le comité reconnut Riel pour chef et décida de suivre en tout la direction qu'il imprimerait au mouvement des métis.

Riel et ses principaux partisans continuèrent d'agiter le pays dans le but d'assurer l'acquiescement de Sayer et d'obtenir en même temps l'émancipation commerciale de la Rivière-Rouge. Leur appel trouva un écho général et l'on se prépara de toutes parts à une grande manifestation populaire.

La Compagnie de la Baie d'Hudson fut informée de ce mouvement et résolut de s'y opposer de toutes ses forces. Le procès de Sayer et des autres métis incriminés fut fixé au 17 mai 1849, jour de l'Ascension. Plusieurs virent dans le choix de ce jour une insulte préméditée et une ruse à la fois de la part de la Compagnie. Elle savait que les métis observeraient la fête de l'Ascension et ne manqueraient pas d'assister à la messe. Comme le procès aurait lieu durant l'office divin, les accusateurs de Sayer croyaient pouvoir juger comme ils l'entendraient. Quelques métis se se rendirent auprès des autorités pour les prier de différer le procès mais elles firent la sourde oreille. L'indignation populaire ne

connut bientôt plus de bornes, et elle déborda comme un torrent longtemps comprimé. L'excitation des esprits commença à inquiéter tellement la Compagnie, qu'elle envoya des agents auprès de Mgr. Provencher, le premier évêque de St. Boniface, pour le solliciter de détourner les métis de la lutte qu'ils allaient entreprendre.

L'éminent prélat leur répondit qu'il n'avait nullement participé à ce mouvement et qu'il n'était pas en son pouvoir de le réprimer. Il reprocha à la Compagnie d'être l'auteur des troubles qui menaçaient d'éclater, et de ne pas respecter les croyances d'un catholique en lui faisant son procès un jour de fête d'obligation.

Evidemment, les événements ne tournaient pas au gré de la puissante Compagnie, habituée à commander en despote et à voir les colons de la Rivière Rouge s'incliner devant ses ordres comme des roseaux.

V.

A cette époque, le major Caldwell, venu dans le pays avec un détachement de *pensioners*, ou vieux soldats en retraite; agissait comme gouverneur de la colonie. Il avait été nommé à ce poste par le gouvernement impérial au mois de juillet 1848, dans le but principal de faire une enquête sur l'administration de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et d'examiner si les griefs des métis, concernant la traite des fourrures, étaient fondés ou non.

Mais il n'était rien moins qu'à la hauteur de cette tâche. Il ne fut qu'un instrument docile entre les mains de la Compagnie. Au lieu de faire une enquête impartiale et complète sur sa conduite il ne commença son examen de la situation, qui fut un véritable déni de justice, que six mois après son arrivée à la Rivière-Rouge, et il eut bien le soin de n'interroger sérieusement que les personnes favorables à la Compagnie.

Il était si peu au niveau de sa position, qu'après quelques séances seulement le Conseil d'Assiniboia et les magistrats refusèrent d'agir de concert avec lui. Les 70 vieux soldats qui l'avaient accompagné et que l'on maintenait au coût annuel de 3000 louis sterling, au lieu de servir à la protection des citoyens, devinrent les principaux auteurs de désordres. Il y en avait toujours quelques uns au violon et le gouverneur Colville disait un jour dans son discours au jury, qu'ils créaient plus de troubles que tous les autres colons ensemble."

La justice était administrée par M. Adam Thom, qui remplissait

les fonctions de recorder depuis 1839. Originaire d'Ecosse, il avait pratiqué quelque temps comme avocat à Montréal, et en sus de ses fonctions judiciaires, il agissait comme aviseur légal du Conseil d'Assiniboia. C'est en cette qualité qu'il avait conseillé l'adoption des mesures oppressives dont se plaignaient les métis, et comme ses avis faisaient loi, il était souverainement détesté de la population qui lui attribuait une large part de ses maux.

Ce recorder avait une confiance illimitée dans la justesse de ses propres opinions et ne prenait l'avis de personne. Il ne connaissait pas un mot de français et il affectait une arrogance particulière à l'égard des métis de notre origine. Il nous rappelait quelques-uns de ces juges arbitraires, ignorant la langue française, que l'Angleterre nous envoya après la cession du pays. N'était-il pas pour le moins anormal d'avoir pour juge un homme qui ne comprenait pas la langue de la majorité de ses justiciables ? De plus, il ne voulut jamais condescendre à nommer un interprète français lorsqu'un jury mixte était formé, et la moitié de ses membres ne comprenaient pas plus le sens des lois qu'il leur expliquait, que s'il se fut énoncé en grec ou en hébreux.

La Compagnie a compris plus tard quel'administration de la justice était une juste source de griefs pour les métis français, et elle a toujours eu le soin par la suite de nommer des recorders, familiers avec les deux langues, entre autres l'hon. M. Johnson, aujourd'hui juge de la Cour Supérieure de cette province. Ce même principe d'équité a été adopté par le gouvernement canadien dans les nominations judiciaires qu'il a faites depuis quelques mois pour la province de Manitoba.

Ajoutons que les métis français étaient représentés d'une manière tout à fait disproportionnée à leur nombre dans le Conseil d'Assiniboia, qui administrait la colonie. Des douze conseillers législatifs neuf étaient protestants et trois catholiques. Cependant les métis français composaient la grande majorité de la population et ils resentaient vivement l'injustice qui leur était faite.

On aurait tort de croire que la séquestration des métis français du monde civilisé avait eu pour effet d'affaiblir la vivacité de leur patriotisme.

Ainsi, lorsque l'insurrection de 1837 éclata, ils épousèrent avec ardeur la cause des *patriotes* du Bas-Canada. Ils vouèrent un culte tout particulier à l'hon. M. Papineau, en l'honneur duquel ils ne cessaient de faire entendre des chansons nationales. Ils plantèrent même dans les plaines un grand mât au haut duquel se déployait le "drapeau Papineau," qui flotta triomphalement durant bien des années.

VI.

Le 17 mai 1849, jour fixé pour le procès de Sayer, une vive agitation régnait dans la colonie. Dès l'aurore, on pouvait voir les métis venant en bandes de la Prairie du Cheval Blanc, de la Baie St. Paul, du lac Manitoba et des bords de la Rivière-Rouge, pour se réunir à St. Boniface, selon le mot d'ordre de leur chef. Ils étaient tous armés, et après avoir déposé leurs fusils à la porte de l'église, ils assistèrent ensemble à une basse messe.

A l'issue de l'office divin, les métis allèrent reprendre leurs armes, puis avant de se mettre en marche, Riel leur adressa une chaleureuse allocution. Il leur montra en termes indignés l'outrage qu'on faisait à leurs sentiments religieux en traduisant un des leurs devant la justice en un jour consacré au Seigneur, et dénonça les actes tyranniques de la Compagnie de la Baie d'Hudson, que l'on subissait passivement depuis tant d'années. Il engagea les métis à se montrer unis, fermes et déterminés à obtenir justice, leur assurant que le vœu unanime des habitants de la Rivière-Rouge réussirait à faire cesser le monopole odieux de la Compagnie et à leur rendre la liberté commerciale qu'ils réclamaient à tant de titres.

Louis Riel obtint un véritable triomphe oratoire en cette circonstance, et de longs et vigoureux hurrahs poussés par les métis furent répétés bien des fois par les échos solitaires de la Rivière-Rouge. Encore sous l'impression de la parole ardente de leur chef, les *bois-brûlés* commencèrent à défiler pour se rendre au Fort Garry comme s'ils allaient à une victoire certaine. Ils suivirent le bord de la Rivière-Rouge jusqu'à la pointe Douglas et ils traversèrent au Fort Garry dans des embarcations qu'un nommé Sinclair mit à leur disposition.

Ils arrivèrent à ce village vers dix heures et demie. Leur nombre, leurs armes, leur contenance énergique et leurs paroles menaçantes inquiétèrent sérieusement les autorités et jetèrent l'émoi dans la localité, qui n'était pas habituée à un pareil spectacle. Les métis étaient d'autant plus excités qu'on avait répandu la nouvelle, dans le but de les effrayer, que le major Caldwell ferait mettre tous ses *pensioners* sous les armes, lors du procès de Sayer, afin de les repousser par la force. Ces soldats anglais s'étaient même vantés de balayer les métis du Fort Garry s'ils osaient s'y montrer en cette occasion.

Les anglais les plus influents du Fort Garry s'abouchèrent avec

les métis et leur firent mille représentations pour les engager à ne tenter aucun mouvement hostile aux autorités. M. Alexander Ross¹ auteur d'un histoire de la Rivière-Rouge, ayant été informé par les métis qu'ils étaient déterminés à s'opposer par la violence, s'il était nécessaire, à la condamnation éventuelle de Sayer, leur dit : " Mes amis, vous agissez sous de fausses impressions. N'allez pas troubler l'ordre. Le 6ème est parti (il faisait allusion au corps du Colonel Crofton, parti pour l'Angleterre,) mais le 7ème peut venir, et ceux qui maintenant sèment le vent récolteront la tempête."

Aucune menace ne put ébranler les métis. Louis Riel répondit fièrement que les métis étaient fermement décidés à ne plus se laisser traiter comme par le passé, qu'ils commençaient à former un peuple et qu'ils ne cesseraient de réclamer les droits d'hommes libres dont on les frustrait.

Plusieurs centaines de métis étaient groupés près de la cour de justice, lorsque vers onze heures, le major Caldwell, le juge Thom et les autres magistrats arrivèrent pour siéger ; on remarqua que le gouverneur n'avait pas en cette circonstance la garde d'honneur qui l'accompagnait d'ordinaire.

A l'ouverture de la Cour, la cause de Sayer fut appelée la première, et le prévenu fut sommé vainement de comparaître devant le tribunal. Il était alors sous la protection d'un certain nombre de métis armés, et le recorder n'osa pas ordonner aux constables de l'amener de force en cour.

Le juge et les magistrats s'occupèrent alors pour passer le temps d'autres affaires peu importantes jusqu'à une heure de l'après-midi. Sayer fut alors sommé de nouveau de comparaître, mais toujours en vain. Un nommé McLaughlin, irlandais, qui prétendait avoir de l'influence sur les métis, essaya d'intervenir, mais il fut promptement éconduit.

Le gouverneur et le juge étaient dans un embarras visible. Ils se consultèrent et firent dire aux métis de nommer un chef et d'envoyer une députation pour assister Sayer durant son procès et établir ce qu'on avait à dire pour sa justification. Les métis accédèrent à cette proposition, et onze d'entre eux, ayant Riel à leur tête, firent leur entrée en cour, avec Sayer sous leur protection.

1. Il n'est pas inutile de remarquer ici que cet historien est très-partial. On dirait qu'il a écrit seulement l'histoire des colons écossais de la Rivière-Rouge. Il passe intentionnellement sous silence des faits où les métis français jouent un rôle assez important, et effleure ceux qu'il ne peut taire. Il a fait son possible par exemple pour ignorer la mission catholique de St. Boniface. Il ne prononce même pas le nom de Mgr. Provencher, qui arriva dans le pays dès 1848 et devint le premier évêque de la colonie quelques années plus tard. De plus, il considère les métis comme des intrus ; tandis que c'est le clergé catholique et les métis, qui ont surtout fait le pays ce qu'il est. *Note de l'auteur.*

En même temps, vingt métis vinrent se poser en sentinelles près de la porte, ayant en soin les armes des délégués, et cinquante autres se placèrent près de l'entrée en dehors de la cour. Les sentinelles de l'intérieur communiquaient aux autres les détails du procès à fur et à mesure qu'il s'instruisait, de sorte qu'au moindre signal, tous les métis étaient prêts à prêter main-forte à leur chef.

Après son entrée en Cour, Riel déclara que la population demandait l'acquittement de Sayer. Il protesta énergiquement contre sa mise en accusation et récusait neuf des douze jurés. Mais les réclamations n'eurent aucun effet.

On procéda alors à l'audition du procès.

Riel avertit le tribunal que les métis laisseraient écouler une heure pour lui donner le temps de prononcer l'acquittement de Sayer, et qu'ils se feraient eux-mêmes justice, si un jugement favorable n'était pas rendu dans l'intervalle.

Une heure passa. Un grand nombre de métis firent irruption dans la salle d'audience. Les autres se pressèrent près de la porte et attendirent impatiemment le dénouement du procès.

Riel réclama alors d'une voix ferme et solennelle l'acquittement de Sayer.

—Le procès n'est pas fini, répondit le juge Thom.

—Le temps accordé est écoulé, répliqua Riel. Le procès n'a pas sa raison d'être. L'arrestation de Sayer a été faite en violation de tout principe de justice. Et je déclare que dès ce moment Sayer est libre.....

Les métis applaudirent frénétiquement et annoncèrent à leur tour, avec des hourras et des cris de joie, que Sayer était libre.

Le gouverneur, le juge Thom et les magistrats parurent étonnés de l'audace de Riel et des métis, et ils protestèrent contre leur conduite. Mais Sayer n'en prit pas moins le chemin de la liberté ainsi que Goullé, McGillis, Laronde, contre lesquels on n'osa pas procéder.

Tout en prenant une attitude énergique, Riel et les métis ne préférèrent aucune parole de vengeance contre les autorités; aussi Hargrave, auteur d'une histoire de la Rivière-Rouge, prétend à tort qu'ils s'étaient rendus au procès non-seulement dans le but de libérer Sayer, mais encore d'assassiner le juge Thom. Rien dans leurs procédés ne peut justifier cet écrivain de leur prêter gratuitement un aussi coupable projet.

Non content de l'élargissement de Sayer, Riel somma la Compagnie, séance tenante, au nom des métis, de rendre à Sayer les

effets qu'on lui avait confisqués, Celle-ci n'osa pas refuser d'obéir à cette injonction.

De plus, Riel avertit la Compagnie qu'à l'avenir les métis comptaient avoir le commerce libre, et qu'elle ne devait plus intervenir dans les transactions mercantiles. Tous les métis crièrent bien des fois avec un indescriptible enthousiasme : " Le commerce est libre ! Le commerce est libre ! Vive la liberté ! " en présence du gouverneur, du juge et des magistrats atterrés. Ils remplirent longtemps l'air de leurs acclamations, et lorsqu'ils eurent traversé la Rivière-Rouge, ils poussèrent d'enthousiastes hourras, suivis d'une triple salve de fusils pour célébrer leur triomphe.

L'heureux dénouement de cette affaire se répandit avec la rapidité de l'éclair dans la colonie, où éclatèrent des transports universels de joie. Bien que les métis écossais n'eussent pris aucune part à ce mouvement, ils en acceptèrent le résultat avec non moins d'allégresse, car ils avaient également de nombreux griefs contre la Compagnie.

L'issue de ce procès amena la démission du juge Thom, qui avait mis le sceau à son impopularité en cette circonstance. Le gouverneur Caldwell siégea durant un an à sa place. En 1850, M. Thom revint sur le banc pour décider une cause importante, mais son jugement souleva un mécontentement tel que le gouverneur Caldwell le força de résigner une seconde fois et d'accepter la place plus modeste de greffier de la cour, qu'il occupa jusqu'à l'époque de son retour en Ecosse, en 1854.

VII.

Ce soulèvement des métis contre la Compagnie de la Baie d'Hudson fit beaucoup de bruit et eut même de l'écho en Angleterre. Depuis deux années, M. Isbister, membre de la Chambre des Communes, avait pris en main la défense des métis contre les vexations de la Compagnie, et il n'en continua que plus ardemment à faire le procès de cette puissante association devant le parlement anglais.

M. John McLaughlin, qui avait habité la Rivière Rouge, où il avait fait le commerce d'importation des marchandises anglaises, étant de retour en Angleterre en 1850, vit avec plaisir que l'opinion publique était favorable à l'attitude des métis. Dans le but de les encourager à maintenir fermement leurs droits, il leur adressa la proclamation suivante, écrit en mauvais français, comme il le dit, nous la reproduisons textuellement :

“ AUX MÉTIFS ET COLONS DE LA RIVIÈRE-ROUGE.”

“ Je vous écrit pour vous imformer que votre cause dans ce pays-ci fait des progrès et triomphe rapidement. J'étais vraiment surpris de trouver en arrivant ici combien elle avait universellement excité l'intérêt générale du peuple de la Grande-Bretagne. Continuez hardiment et sans crainte dans votre présente attitude. Surtout n'ayez point recours à des moyens violens, mais soyez fermes et résolus de soutenir vos droits. Vous avez plein pouvoir comme répètent les Journaux Anglais et surtout le Parlement Britannique, de faire, avec qui il vous plait le commerce dans toutes les productions de votre pays.

“ N'écoutez pas ces histoires ridicules que l'on vous racontera pour vous intimider. Vous avez Le Droit pour vous. Votre compatriote, M. Isbister, a intéressé des amis très puissans de ce côté ci des mers, qui vous supporteront si vous vous montrez dignes de l'intérêt qu'ils vous portent.

“ Courage ! mes amis. En avant !!

“ Votre très sincère ami

“ JOHN McLAUGHLIN.”

Les métis ne furent pas obligés heureusement de continuer à lutter contre la Compagnie pour obtenir la liberté commerciale qu'ils réclamaient depuis tant d'années. Il est vrai que la Compagnie n'a pas cessé de prétendre qu'elle constituait une violation de ses droits, mais il lui fallut bon gré mal gré accepter ce nouvel état de choses. Elle n'a pas intervenu depuis dans le commerce des fourrures, et en obéissant forcément à une politique plus libérale, elle n'a pas réalisé des bénéfices moins considérables de son immense trafic.

En justice pour la Compagnie, nous devons dire que si les premiers missionnaires du Nord-Ouest ne furent guère bien traités par ses agents, leurs successeurs obtinrent en revanche, toute espèce d'égards, dès qu'on vit qu'on ne pourrait empêcher ces courageux apôtres d'aller annoncer en tous lieux la bonne nouvelle de l'Evangile. Et depuis bien des années, les prêtres et les sœurs reçoivent toute la protection possible et souvent même des secours précieux de la Compagnie.

Les employés actuels de cette opulente association sont aussi beaucoup plus libéraux qu'autrefois à l'égard des métis, dont ils ont toute la confiance. Ceux-ci achètent et vendent les produits de leur chasse à la Compagnie, transportent ses marchandises à ses

postes les plus éloignés, souvent sans tenir de comptes, tant ils sont certains d'obtenir satisfaction.

VIII.

Après cette lutte courageuse contre le monopole de la Compagnie de la Baie d'Hudson, Riel continua à donner des preuves de l'esprit d'entreprise qui le caractérisait. En 1857, il conçut le projet d'établir une manufacture de tissus de laine et il se rendit en Canada pour acheter le matériel nécessaire. Mais l'entreprise échoua au moment où le succès semblait assuré.

En revenant à St. Boniface en 1858, il rencontra dans la prairie aux Deux-Rivières, un peu plus bas que Pembina, l'aîné de ses enfants, Louis, qui se rendait au collège de Montréal pour y faire ses études. Ses ressources ne lui avaient pas permis de faire face aux dépenses d'une éducation classique, mais Sa Grâce, Mgr. Taché, ayant été frappé de la précocité intellectuelle du jeune Louis, avait su lui trouver une protectrice généreuse, dont la munificence est proverbiale, dans la personne de madame Joseph Masson de Terrebonne.

Le jeune Riel était loin alors de pressentir qu'il voyait son excellent père pour la dernière fois. Car celui-ci s'éteignit à St. Boniface le 21 janvier 1864, alors que son fils commençait au collège de Montréal ses études de philosophie. Cette perte fut extrêmement sensible au jeune étudiant et le plongea dans une douleur difficile à peindre. Ses condisciples se rappellent que plus d'une année après ce douloureux événement, il ne pouvait prononcer le nom de son père sans verser d'abondantes larmes.

La mort de Riel causa des regrets non moins profonds dans la colonie de la Rivière-Rouge. Les métis français à la tête desquels il avait obtenu l'émancipation commerciale du pays, la déplorèrent vivement. Elle leur enlevait un ami éprouvé, un conseiller prudent et un chef intrépide dans l'occasion.

Aussi, son nom est-il encore fort populaire à la Rivière-Rouge et prononcé avec respect. Et lorsque son fils se mit audacieusement à la tête du mouvement insurrectionnel de 1870, les métis qui croyaient voir revivre en lui les talents, l'intrépidité et l'éloquence du père, se rangèrent avec ardeur sous le drapeau qu'il avait arboré.

L'épouse de Louis Riel habite encore la Rivière-Rouge avec l'ex-président du Gouvernement Provisoire et huit autres enfants. L'aînée de ses filles, Sara, est entrée depuis 1868 en religion chez

les Sœurs Grises, et aujourd'hui elle poursuit à l'Île à la Crosse l'œuvre de dévouement à laquelle elle a consacré sa vie dans les missions glacées du Nord.

La femme de notre héros a fait preuve, en maintes circonstances difficiles, d'une grande force de caractère. Elle vit dans une noble pauvreté à quelques milles de St. Boniface, à l'instar de son fils, qui eut pu être riche, s'il eut voulu trahir la cause canadienne et se prêter aux offres dorées des Américains alors qu'il gouvernait le pays.

JOSEPH TASSÉ.

LE BATTEUR DE SENTIERS.

SCÈNES DE LA VIE MEXICAINE.

II.—LE MARCHÉ.

(Suite.)

—Pardon ; avant que d'aller plus loin, ajouta Pedroso, expliquons-nous bien afin d'éviter un nouveau malentendu. Qu'entendez-vous par beaucoup d'or ?

—Une somme ronde.

—Bien, mais encore, dix piastres, cent piastres, cinq cents piastres sont des sommes rondes, peut-être ne serait-il pas mauvais de préciser.

—Vous êtes sérieux en affaire, caballero, cela me plaît.

—Nous avons l'habitude de tenir les engagements que nous prenons, caballero, voilà pourquoi nous sommes si pointilleux.

—C'est plaisir de traiter avec des gens honorables, senores, je préciserai donc afin de satisfaire à vos justes susceptibilités ; j'entends par une somme ronde, mille onces d'or¹ ou, si vous le préférez dix-sept mille piastres.

—Hein ! s'écrièrent-ils subitement intéressés, mille onces à nous partager.

1. Environ 85,000 francs de notre monnaie.

—Pardon, mille pour chacun.

Les bandits eurent un éblouissement à l'énoncé de cette somme énorme, ils lancèrent un regard de défiance à l'étranger, celui-ci était froid, calme et souriant.

—Voyons, voyons, dit Pedroso en passant la main sur son front moite de sueur, entendons-nous. Vous parlez sérieusement n'est-ce pas ?

—Je parle sérieusement.

—C'est bien mille onces d'or que vous avez dit ?

—C'est en effet mille onces d'or.

—Bon, il s'agit de jouer cartes sur table, caballero.

—Je ne demande pas mieux pour ma part.

—Je vais vous donner l'exemple de la franchise.

—Faites.

—Vous n'avez pas été dupe de notre prétendu malentendu, caballero, vous savez fort bien que notre intention était de vous voler ?

—Je le sais, en effet, senor, j'ajouterai, si cela peut vous être agréable, que l'habileté avec laquelle vous avez procédé dans cette circonstance m'a charmé.

—Vous me comblez, caballero, répondit modestement Pedroso mais revenons, je vous prie.

Soit, veuillez continuer.

Or, d'après ce précédent, et l'histoire que nous avons contée, il ne doit plus vous rester le moindre doute sur nous.

—En effet, je n'en conserve aucun.

—Donc, vous savez que nous sommes hommes à *couper*¹ le premier venu pour cent piastres et même, au besoin, pour une somme moindre encore.

—J'en suis convaincu, senores.

—Alors comment se fait-il que, nous connaissant si bien, vous nous offriez une somme aussi fabuleuse ?

—Ceci est mon secret, senor : supposez si cela vous plait, que par le prix élevé que je mets à vos services, je veux disposer de vous à ma guise, sans avoir à redouter de votre part ni observations, ni hésitations dans l'accomplissement de mes ordres. Il s'agit donc seulement de savoir maintenant si mes conditions vous conviennent.

—Elles nous conviennent beaucoup, quelles qu'elles soient, une seule chose nous embarrasse.

—Voyons cette chose.

1. Expression locale fort caractéristique pour dire *tuer*.

—C'est le mode de paiement, caballero, pour parler net, ne prenez pas, je vous prie, en mauvaise part cette observation, mais nous n'avons pas l'honneur de vous connaître, nous ne savons qui vous êtes. Les affaires sont les affaires ; pour jeter ainsi deux mille onces à un caprice ou une vengeance, il faut être prodigieusement riche ; par le temps qui court, l'argent est fort rare, notre rencontre ici est toute fortuite, et puisque nous entamons des relations sérieuses et qui, peut-être ne tarderont pas à devenir assez-intimes, je vous avoue, caballero, que nous ne serions pas fâchés de savoir tout de suite à quoi nous en tenir, c'est-à-dire d'avoir la certitude d'être payés intégralement.

—Senor Pedroso, vous raisonnez admirablement, je ne trouve pas un mot à reprendre à tout ce que vous avez dit, cette certitude que vous souhaitez avoir, dans quelques instants vous l'aurez, mais avant tout laissez-moi vous faire connaître les conditions que je prétends vous imposer, conditions que, bien entendu, vous êtes libres de refuser si elles ne vous plaisent pas.

—Parlez, caballero, nous vous écoutons.

—Voici ces conditions : vous me servirez quels que soient les ordres que je vous donne, ces ordres vous seront transmis de vive voix par un homme de confiance que vous reconnaîtrez à une bague qu'il portera à sa cravate. Si le hasard nous fait rencontrer en public, vous ne me parlerez ni me saluerez, à moins que je ne vous y autorise. Chaque fois que je vous emploierai, vous toucherez vingt-cinq onces, sans préjudice des mille promesses, qui vous seront payées aussitôt que je n'aurai plus besoin de vous ; maintenant répondez acceptez-vous ?

—Nous acceptons, caballero, répondirent-ils, veuillez nous montrer la bague.

—La voici dit-il en désignant celle qui attachait sa cravate.

—Bon, reprit Pedroso, nous la reconnâtrons, soyez tranquille senor.

L'étranger fouilla dans la poche de son dolman et en retira la bourse que Pedroso avait, une heure auparavant, essayé de lui enlever, l'ouvrit et fit glisser une certaine quantité d'onces sur la table.

Les deux bandits suivaient ses mouvements avec des yeux dilatés par la convoitise.

Après avoir fait deux piles d'onces :

—Tenez, dit l'étranger, voici vingt-cinq onces chacun, ce sont les arrhes de notre marché.

Les Indiens bondirent sur l'or, s'en emparèrent et le firent dis-

paraître avec une promptitude et une dextérité qui amenèrent un sourire sur les lèvres de l'étranger.

—Maintenant, ajouta-t-il en retirant d'un sachet pendu à son cou par une chaîne d'acier la moitié d'une pièce française bizarrement découpée, prenez cette pièce, portez-la à Vera-Cruz, chez le riche banquier anglais Lizardi.

—Oh ! nous le connaissons fort bien, s'écria Pedroso.

—Tant mieux vous demanderez à lui parler et vous lui remettrez cette pièce, il la recevra, et en la prenant il vous dira que, lorsque vous lui apporterez l'autre moitié, il vous comptera la somme convenue ; cette preuve vous suffit-elle ?

—Certes, caballero, firent-ils en s'inclinant poliment.

—Vous voyez que je conserve la seconde moitié de la pièce, seulement jouez franc jeu avec moi, senores, car si vous essayez de me trahir, je ne vous manquerai pas.

—Oh ! quelle pensée, señor !

—Ceci n'est pas une menace, mais un simple avertissement, je vous ai déjà donné une preuve de ma force et de mon adresse, gardez-en le souvenir.

Carai ! nous ne l'oublierons pas.

—Pardon, señor, dit Carnero, encore un mot, s'il vous plaît.

—J'écoute.

—Il est un point que vous avez oublié, je crois.

—Lequel ?

—Dame, Seigneurie, vous ne nous avez pas demandé des garanties.

L'étranger se mit à rire, et après avoir haussé dédaigneusement les épaules :

—Je me fie à votre parole, dit-il d'une voix railleuse, n'êtes-vous pas des caballeros ? Du reste, franchise pour franchise, ce n'est pas le hasard qui m'a conduit ici, je suis venu exprès sachant vous y rencontrer ; bien que vous ignoriez qui je suis, moi je vous connais de longue date, et si je vous ai fait me raconter votre histoire, c'était simplement pour voir si vous essayeriez de me tromper, je me plais à constater que vous n'en avez pas eu la pensée ; maintenant retenez bien ceci, le jour où il me plaira de me défaire de vous, si cachée que soit la retraite que vous choisissiez pour échapper à ma vengeance, je vous découvrirai, et fussiez-vous au milieu de vingt mille individus, vous ne pourrez vous soustraire au châtiement que vous aurez mérité.

L'étranger appela alors le pulquero et lui donna quelques piastres.

—Senores, ajouta-t-il, le moment est venu de nous quitter, n'ou-

bliez pas nos conventions, et comptez sur moi comme je compte sur vous ; adieu. Et portant la main à son chapeau, il sortit de la pulqueria.

Les Indiens le regardèrent s'éloigner d'un air ébahi.

L'étranger détacha son cheval, se mit en selle et s'éloigna au galop.

Au moment où il tournait l'angle de la cuadra, il se croisa avec un cavalier qui arrivait à toute bride.

L'étranger rebattit vivement les ailes de son chapeau sur ses yeux, et enfonçant les éperons aux flancs de son cheval :

—Diablos ! murmura-t-il, il était temps !

Les deux guerrilleros avaient repris leur place à la table où d'abord ils s'étaient assis.

—Eh bien, compadre, demanda Carnero à son compagnon, que pensez-vous de tout ceci ?

—Je n'y comprends rien du tout, compadre, répondit piteusement Pedroso si cet homme n'est pas le diable, il doit être au moins son très proche parent, je crains qu'il ne nous connaisse trop.

On n'est jamais trop connu, cher campadre, et la preuve, c'est que nous devons cette bonne aubaine à notre réputation.

—C'est vrai ; cependant je vous avoue que, si brillante que soit cette affaire, elle m'inquiète beaucoup, il y a quelque ténébreuse machination là-dessous.

—Il ne faut pas être sorcier pour deviner cela, mais que nous importe ? nous ne sommes que des instruments nous autres, notre honneur est sauf et notre conscience tranquille.

—C'est une grande consolation pour nous dans cette circonstance cher compadre ; mais, dites moi, parlerons-nous de cette affaire à don Remigo ?

Gardons-nous-en bien, au contraire ! oubliez-vous donc si vite les recommandations qui vous ont été faites ? Vive Dios, cette indiscretion pourrait nous coûter la vie.

Pedroso hocha tristement la tête et vida son verre d'un air mélancolique.

—Bah ! j'ai vingt-cinq onces après tout ! dit-il en repoussant son verre sur la table, qui vivra, verra !

En ce moment un cavalier s'arrêta devant la pulqueria.

Voilà don Remigo, s'écria Carnero.

—Enfin ! dit Pedroso en se levant.

Le cavalier, sans mettre pied à terre, se pencha sur le cou de son cheval.

Hé, Pedroso ! hé, Carnero ! cria-t-il.

—Seigneurie ! répondirent les deux hommes.

—Allons, en selle vivement, le temps presse !

Les guerilleros quittèrent aussitôt la pulqueria en oubliant de payer leur dépense.

Le pulquero se garda bien de la leur réclamer, il savait à quelle sorte de pratique il avait affaire.

—Bon voyage et que le diable vous torde le cou, dit-il lorsqu'il les vit hors de la voix, heureusement que le premier a payé pour tous, ajouta-t-il en manière de consolation ; c'est égal, je me passerais bien d'avoir affaire à de pareils *bribones*.

Et il alla tout grômmelant se rasseoir derrière son comptoir.

III.—L'ONCLE ET LE NEVEU.

L'étranger s'était éloigné tout pensif de la pulqueria, sa rencontre fortuite avec le cavalier auquel les guérilleros avaient donné le nom de don Remigo, avaient répandu sur ses traits un voile de sombre mélancolie.

Cependant don Remigo, puisque tel est le nom de ce personnage, n'avait, au physique du moins, rien qui pût justifier l'espèce de répulsion que l'étranger avait éprouvée à sa vue : c'était un jeune homme de vingt-cinq à vingt-six ans, bien fait de sa personne, dont les traits caractérisés, les yeux noirs et la moustache fièrement retroussée donnaient à son visage une expression d'insouciant bravoure et de joyeuse humeur ; son costume, mi-parti civil et militaire, n'avait rien non plus qui justifiait une repugnance quelconque, surtout à l'époque de guerre intestine dans laquelle le Mexique était plongé.

Au regard étincelant que l'étranger avait au passage jeté sur ce cavalier, il était évident qu'il existait entre ces deux hommes une violente irritation, ou peut-être une de ces haines profondes si communes en ce pays, où le soleil brûle le sang et le fait couler en lave dans les veines, et que souvent la vengeance elle-même est impuissante à assouvir.

Quant à présent, nous nous bornerons à constater l'expression de tristesse qui avait remplacé sur le visage de l'étranger la joie railleuse qui l'éclairait un instant auparavant, et nous continuerons à le suivre.

Sans remarquer la curiosité qu'excitait son costume parmi les leperos qu'il croisait sur sa route, l'étranger s'était engagé dans un sentier touffu tracé au milieu d'un bois épais de styrax et de palma-christi.

Ce sentier suivait le cours capricieux de la rivière, dont il n'était

éloigné que d'une centaine de pas au plus ; après avoir quitté le village, l'étranger avait continué à s'avancer en ralentissant de plus en plus l'allure de son cheval, qui bientôt ne marcha plus qu'au pas. A un quart de lieue environ de Medellin, le chevalier aperçut à travers les arbres une charmante maisonnette enfouie au milieu des bosquets odorants, et entourée d'une haie vive de cactus cierge.

Arrivé presque à toucher cette haie, le cavalier s'arrêta et se pencha curieusement pour regarder par-dessus, mais presque aussitôt il se rejeta vivement en arrière, et au lieu de continuer sa route il demeura immobile, écoutant, avec les marques de la plus vive anxiété, deux fraîches voix de jeunes filles qui chantaient une ancienne romance espagnole, en s'accompagnant du jarabè :

Que es esto colorin mio ¹
 Revolando a mis ventanas,
 Cuando yo te suponía
 Unido ya con tu amanda ?

Les chanteuses firent une pause, et l'une d'elles partit d'un éclat de rire cristallin.

Pourquoi ris tu ainsi, Jesusita ? demanda sa compagne en cessant de racler le jarabè.

Parce que, ma chère Sacramenta, répondit la rieuse Jesusita en lui désignant d'un air moqueur l'endroit où se tenait le cavalier, qui se figurait sans doute être bien caché, voici le chardonneret de ta romance qui vient, non pas à tes fenêtres, mais soupirer derrière la haie de ta maison.

Sacramenta tourna la tête en rougissant.

La mine que faisait le cavalier était si piteuse en se voyant découvert ainsi à l'improviste, que les deux malicieuses jeunes filles recommencèrent à rire comme deux petites folles.

—Holà, ninas ! dit une voix d'homme qui partit de la maison, apprenez-moi donc de quoi vous riez si fort, afin que je partage votre joie.

La gaieté fut aussitôt glacée sur les lèvres des jeunes filles à cette brusque interpellation.

Dona Sacramenta mit un doigt sur ses lèvres, sans doute pour recommander la prudence à l'étranger, tandis que dona Jesusita lui disait d'une voix contenue :

—Ne demeurez pas là plus longtemps, don Miguel, voici notre père.

Le jeune chevalier disparut derrière la haie, presque au même

¹ Que signifie cela, mon chardonneret, — de nouveau tu voles à ma fenêtre — lorsque déjà je te supposais — uni avec ton amante ?

instant on entendit le galop d'un cheval, la porte fut ouverte par un peon, et don Miguel entra dans la cour qui précédait le jardin.

—Oh ! fit le peon, don Miguel de Cetina ! Quel bonheur, mon maître parlait encore de vous, il y a deux jours : “ Mon neveu n'arrivera donc pas,” disait-il d'un air de mauvaise humeur aux señoritas, ses filles.

—Eh bien, me voilà, José, annonce-moi, pendant que je mettrai mon cheval au corral ; don Gutierre est en bonne santé, j'espère.

—Parfaite, Seigneurie, oh ! il sera bien content.

—Alors il ne faut pas le faire attendre, va m'annoncer.

—J'y cours, Seigneurie, j'y cours.

Et en effet, le peon s'éloigna à toutes jambes.

Don Miguel de Cetina, puisque nous savons maintenant le nom de ce cavalier, s'occupa à desseller son cheval et à le mettre au corral mais il procédait avec une lenteur telle, qu'il était évident que, pour des motifs secrets, il retardait le plus possible le moment de paraître devant les railleuses jeunes filles qui s'étaient si gaiement moqué de lui un instant auparavant.

Depuis près d'un quart d'heure le jeune homme était ainsi occupé plutôt à réfléchir qu'à desseller son cheval, lorsque le peon reparut, précédant son maître.

Don Gutierre était un homme de cinquante ans à peu près, fort bien conservé, bien que ses cheveux commençassent à grisonner aux tempes, ses traits étaient beaux, l'expression de son visage assez sévère ; il avait le regard fin et la bouche railleuse, ses manières assez franches, sa parole brève et même parfois empreinte de rudesse ; au demeurant, c'était un homme bon et assez aimable, d'un commerce sûr pour ses amis, et d'une loyauté proverbiale.

Don Gutierre de Léon y Planillas (il se nommait ainsi) appartenait à une famille originaire de la Galice ; il avait, fort jeune, quitté l'Espagne pour se fixer au Mexique, où pendant de longues années il s'était livré à l'exploitation des mines ; don Miguel de Cetina était la fille de sa sœur, qui, de dix ans plus âgée que lui, était venue en Amérique à la suite de son mari, presque à la même époque que don Gutierre.

Le vieillard, du plus loin qu'il aperçut son neveu, commença à l'interpeller d'une voix bourrue.

—Que diable faites-vous dans cette cour, don Miguel, lui dit-il, au lieu d'entrer toute de suite dans la maison ? supposez-vous, par hasard, que je n'ai pas assez de domestiques pour soigner votre cheval, ou bien êtes-vous devenu palefrenier depuis la dernière fois que j'ai eu le plaisir de vous voir ?

Don Miguel, ainsi que le lecteur a déjà été à même de le reconnaître, était fort brave à l'occasion et nullement facile à intimider ; cependant, par une singularité étrange, depuis qu'il avait franchi la porte de don Gutierre, son caractère semblait avoir complètement changé, il pâlissait, il rougissait, il bulbutiait, bref, il paraissait être fort embarrassé de sa personne et ne pas savoir quelle contenance garder.

—Excusez-moi, mon oncle, répondit-il, mais je viens de faire une longue traite sur Négro, c'est un cheval de prix auquel je tiens beaucoup, je n'ai pas voulu laisser à d'autres le soin de le bouchonner, mais voilà qui est fait. José, vous pouvez mettre Négro au corral.

—Ce n'est pas malheureux, reprit don Gutierre en haussant les épaules, et s'adressant au peon, surtout, drôle, lui dit-il, aie soin de ne pas donner d'alfalfa mouillée à Négro, c'est, en effet, un noble animal.

—Après avoir fait cette recommandation au peon, don Gutierre se tourna de nouveau vers don Miguel.

—Depuis quand êtes-vous arrivé ? lui demanda-t-il.

—J'arrive seulement aujourd'hui, mon oncle.

—Et vous êtes venu tout droit ici ? c'est bien cela, mon neveu.

—Pardonnez-moi, mon oncle, j'ignorais que vous fussiez à Medellin, je vous croyais à la Vera-Cruz, c'est donc à la Vera-Cruz que je me suis rendu.

—C'est juste ; allons, tout est pour le mieux, vous demeurerez ici quelques jours, c'est convenu.

—Mais, mon oncle.

—Je n'admets pas d'observations, don Miguel, je suis votre oncle, vous devez m'obéir, d'ailleurs, nous avons certaines affaires à traiter, et puis il va y avoir des fêtes ici que sais-je ? vous resterez.

—Je resterai, mon oncle, puisque vous le désirez.

—Bon, voilà comme j'aime que vous soyez. Ah ! à propos ne parlez pas d'affaires devant les enfants, cela ne les regarde pas ; allons, venez dire bonjour à vos cousines, il y a près d'un an que vous ne les avez vues.

Don Gutierre passa son bras sous celui de son neveu et entra avec lui dans le jardin. Nul pinceau ne pourrait rendre l'aspect d'une huerta ou jardin de la terre chaude mexicaine ; là poussent en pleine terre, avec une vigueur de végétation inouïe, tous ces arbres qui chez nous, malgré les soins les plus constants, ne viennent qu'à l'état de plantes malades, et rabougries ; c'est un fouillis, un péle-mêle inextricable de palma-christi, liquidambar, de styrax, de bananiers, citronniers, limonniers, orangers, cactus

de toutes sortes, couverts de fruits et de fleurs, formant à vingt et trente pieds de hauteur des arceaux de verdure impénétrables aux rayons ardents du soleil, servant de retraite à des milliers d'oiseaux de toutes sortes, brillantés de couleurs infinies, babillant à qui mieux mieux et se jouant sous la feuillée.

Au fond d'un épais bosquet d'oranger, de goyaviers et de laurier roses, deux ravissantes jeunes filles de quinze à seize ans brodaient au plumetis avec une intention trop soutenue pour ne pas être feinte.

Ces jeunes personnes étaient, l'aînée, dona Sacramento, et la cadette, dona Jesus, toutes deux filles de don Gutierre.

Tout en paraissant très-actionnées à leur travail, elles voyaient fort bien venir vers elles don Miguel et leur père, et elles chuchotaient à voix basse en échangeant de fins sourires.

Dona Sacramento était brune, grande, svelte, sa beauté avait quelque chose d'imposant et de sévère ; dona Jesus au contraire était blonde, petite, mignonne et toute gracieuse. Par une singularité pleine de charme, les yeux de la brune Sacramento étaient d'un bleu d'azur, tandis que ceux de la blonde Jesus ou Jesusita, ainsi qu'on la nommait familièrement, étaient d'un noir mat, ce qui imprimait à leur physionomie un cachet d'étrangeté indéfinissable.

Lorsque don Gutierre et son neveu ne furent plus qu'à quelques pas du bosquet, alors seulement elles feignirent de les apercevoir. Tout à coup elles se levèrent en poussant un petit cri de surprise et s'avancèrent au-devant des visiteurs.

—Ninas, dit don Gutierre, je vous amène votre cousin don Miguel, il vient passer quelques jours avec nous, je vous le livre pour que vous le grondiez bien fort d'être demeuré si longtemps éloigné de nous.

—Nous n'y manquerons pas, mon père, répondit vivement Sacramento ; fi, monsieur, que c'est laid d'oublier ainsi des parents qui vous aiment.

—Pauvre jeune homme, dit languissamment Jesusita, peut-être aurait-il été retenu malgré sa volonté !

—Senoritas, répondit don Miguel en s'enclinant respectueusement, je me mets à votre merci ; j'ose espérer cependant que vous ne me condamnez pas sans m'entendre.

—Non, gardez-vous-en bien, dit en riant don Gutierre, si vous le laissez s'expliquer il se défendra si bien, que vous serez contraintes de l'absoudre.

—Vous êtes cruel, mon oncle, répondit en souriant le jeune

homme, mais je compte sur la justice impartiale de mes charmantes cousines, et je suis rassuré.

—Ne vous y fiez pas trop, mon cousin, vos compliments et vos cajoleries n'aboutiront à rien ; tenez-vous pour bien averti que nous serons sévère, dit Sacramenta en le menaçant d'un doigt mignon.

—Je vous défendrai, moi, mon cousin, reprit Jesusita.

—Ah ! ma sœur ! Comment, vous m'abandonnez ; alors, que ferai-je seule ?

—Vous me pardonnerez si je suis coupable, ma cousine, parce que, si grande que soit ma faute, mon respect et mon admiration pour vous sont encore plus grands.

—Là, fit-elle en souriant, me voilà désarmée du premier coup ; taisez-vous, monsieur, je ne veux pas vous entendre, je suis furieuse contre vous.

—Ne viendrez-vous pas à mon secours, mon oncle ? N'aurez-vous pas pitié de ma détresse ?

—Non, non, arrangez-vous ensemble, cela ne me regarde pas, je ne m'en mêlerais pas pour un empire.

—Venez, mon cousin, je ne vous abandonne pas, moi, dit Jesusita ; je plaiderai votre cause auprès de ma sœur, elle brûle de vous pardonner.

—Il serait vrai ! s'écria-t-il avec une joie contenue.

La jeune fille lui lança un regard voilé, et, baissant la tête en rougissant :

Tout cela n'est qu'un jeu, répondit-elle avec un léger tremblement de sa voix ; vous savez mon cousin, que nous sommes heureuses de vous voir.

Oh ! merci, ma cousine, dit-il avec émotion ; vous ne sauriez vous imaginer combien ces paroles me sont douces, prononcées par vous.

—Allons, allons, fit don Gutierre, puisque la paix est faite, restons en là quant à présent, laissons ces demoiselles continuer leurs broderies, et nous, causons un peu de nos affaires, vous aurez du temps de reste pour marivauder.

Il est probable que ces jeunes gens auraient, pour mille raisons, préféré continuer à causer ensemble, mais force leur fut d'obéir ; les jeunes filles reprirent leur ouvrage d'un air maussade, et don Miguel, après s'être respectueusement incliné devant elles, suivit don Gutierre.

Celui-ci conduisit son neveu dans un cabinet donnant sur le jardin dont le sol et les murs étaient recouverts de pétates ; après avoir soigneusement fermé la porte, il s'installa dans une butacca, en

indiqua une seconde à don Miguel, et après l'avoir engagé à se rafraîchir en buvant soit de la limonade, soit du tepache disposés sur une table au milieu de la pièce, il entama la conversation sur un ton complètement différent de celui qu'il avait pris jusque-là.

—Eh bien ? lui demanda-t-il, quelles nouvelles ? qu'avez-vous fait ? Vous savez, mon neveu, combien il est urgent de prendre un parti ; dites moi donc tout sans plus tarder.

—Ainsi que je vous l'ai dit, mon cher oncle, répondit le jeune homme en prenant un puro et l'allumant, je ne suis arrivé que ce matin, il m'a donc été de toute impossibilité de me renseigner sur l'état du pays.

—Tout va de mal en pis, mon neveu, interrompit don Gutierrez, il n'existe plus de sécurité pour personne, nous sommes la proie de bandits qui nous rançonnent sans vergogne sous le premier prétexte venu, et le plus souvent sans prétexte, parce que cela leur plait ainsi ; l'honneur de nos familles, notre vie même, tout est menacé ; nous autres, Espagnols d'Europe, sommes surtout exposés. Comme, pour la plupart, nous sommes industriels et travailleurs, et par conséquent riches, les scélérats qui sont à la tête du gouvernement de la Vera-Cruz ont excité la population contre nous ; c'est un tolle général ; l'épithète de *gachupines* est la plus douce qu'on nous donne. Non content de nous ruiner, on nous assassine, et cela en plein jour, devant tous, aux applaudissements de la populace ; mes magasins et mes entrepôts de la Vera-Cruz ont été pillés et démolis ; mon hacienda de Cerro-Prieto est en cendres ; je suis dans des trances continuelles, m'attendant d'un moment à l'autre à être arrêté et fusillé sans autre forme de procès. Voilà l'état du pays, mon neveu ; qu'en pensez-vous ?

—Hélas ! mon oncle, le tableau que vous me faites est affreux.

—Il est encore au-dessous de la réalité, mon neveu, croyez-le bien.

—Malheureusement, mon oncle, la sécurité n'existe pas davantage dans les provinces du centre ; seuls, les Etats du Pacifique, trop éloignés du théâtre de la guerre, jouissent d'une tranquillité relative : Orizaba, Puebla, Mexico lui-même, malgré la présence du président Miramon et les louables efforts de ce général pour refréner l'anarchie, sont plongés dans un chaos horrible ; toute l'écume de la société est montée à la surface, c'est une guerre de sauvages, la lutte de la barbarie contre la civilisation, lutte dans laquelle, si elle se prolonge, sombrera fatalement la dernière lueur qui éclaire encore ce malheureux pays. Partout le vol et l'assassinat sont organisés en grand et mis à l'ordre du jour. Le corps diplomatique étranger est impuissant à protéger ses nationaux, et

l'ambassadeur d'Espagne, arrivé depuis quelques jours à peine à Mexico, désespère déjà de la situation.

—Ainsi, partout, sur tout le territoire de la Confédération règne a même anarchie.

—Partout, oui, mon oncle.

—Maintenant dites-moi quelles mesures vous avez arrêtées.

—Vous savez, mon oncle, que la plus grande partie des biens de mon père se trouve sur le territoire de Colima et dans l'Etat de Sonora ; après mûre réflexion, voici ce que mon père vous propose : ne pas essayer de vous embarquer sur le littoral de l'Atlantique, vous n'y réussirez pas, trop de regards vous surveillent.

—Je le sais ; mais comment se risquer à traverser tout le territoire de la république, s'aventurer sur des routes infestées de brigands, avec des jeunes filles faibles et sans défense ?

—C'est pourtant, mon oncle, la seule chance de salut qui vous reste ; d'ailleurs, vous n'avez de dangers à courir que dans le parcours de Medellin à Mexico, dangers sérieux, j'entends ; c'est un trajet de quatre-vingts et quelques lieues qui peut-être effectué en dix jours au plus. A Mexico, mon oncle, vous trouverez une vingtaine de peones dévoués à mon père qui vous escorteront jusqu'à Hermosillo, et de là à Guaymas, où un bâtiment français, nolisé à cet effet, est prêt à vous recevoir ; la fortune toute entière de mon père et les sommes que vous lui avez fait passer sont déjà en sûreté à bord de ce navire.

—Mais songez-y donc, mon neveu, ce trajet de plus de quatre-vingts lieues, que nous, hommes, nous n'accomplirions qu'avec des difficultés extrêmes, devient impossible avec deux jeunes filles.

—Mon cher oncle, songez qu'il s'agit ici non pas de votre salut, mais de celui de vos enfants ; que chaque heure que vous perdez vous rapproche probablement d'une catastrophe terrible ! Mon père et moi nous n'avons adopté ce parti, le seul convenable dans les circonstances actuelles, qu'après mûres réflexions ; sans doute de votre côté, dans le cas probable d'une fuite, vous avez fait quelques préparatifs ?

—Certes, j'ai des mules, des chevaux, des armes ; de plus, j'ai réuni une dizaine d'hommes sur lesquels je crois pouvoir compter, et qui n'attendent qu'un mot de moi.

—Bien ; moi, de mon côté, j'ai pris certaines précautions ; de plus, j'ai un guide sûr, un Français qui depuis vingt ans parcourt l'Amérique dans tous les sens, et qui se fait fort de nous conduire par des chemins connus de lui seul.

—Quatre-vingt lieues ! murmura don Gutierre.

—Voyez, réfléchissez, mon oncle, j'attendrai vos ordres pour

agir ; seulement, croyez-moi, ne tardez pas trop dans l'intérêt de vos charmantes filles. Sait-on votre présence ici ?

Dégollado, auquel j'ai été à même plusieurs fois de rendre de grands services, m'a conseillé de me retirer à Médellin, me promettant de m'avertir aussitôt si quelque danger me menaçait.

—Dégollado fit, le jeune homme en hochant la tête, l'âme damnée de Juarès.

—C'est vrai, mais je crois pouvoir me fier à sa parole.

—Dieu veuille que vous ne vous trompiez pas, mon oncle.

En ce moment on frappe à la porte :

—Qui est là ? demanda don Gutierre.

—Une visite, Seigneurie, répondit un peon.

—Une visite, fit don Gutierre avec inquiétude ; mon neveu, silence sur tout cela, je veux que jusqu'au dernier moment mes filles ignorent tout bientôt vous aurez ma réponse ; allez au jardin pendant que je vais recevoir ce visiteur et m'en débarrasser s'il est possible.

IV.—DON REMIGO DIAZ.

Aussitôt que don Miguel eut quitté le cabinet, don Gutierre donna au peon l'ordre d'introduire le visiteur annoncé.

Presque aussitôt celui-ci se présenta.

Don Gutierre fit quelques pas à sa rencontre, et après avoir échangé un salut cérémonieux avec lui :

—A qui ai-je l'honneur de parler lui demanda-t-il.

—Je suis répondit l'étranger, capitaine de cavalerie au service de S. Exc. don Benito Juarès, président de la république, et mon nom est don Remigo Diaz.

—Je suis charmé, senor don Remigo Diaz, répondit don Gutierre avec une certaine émotion, de vous recevoir dans ma pauvre demeure ; voici des cigares, des cigarettes, des rafraichissements ; veuillez vous asseoir sur cette butacca, et permettez-moi d'en user avec vous comme un vieil ami.

—Vous me comblez, senor don Gutierre, dit avec courtoisie le jeune homme.

Il alluma un cigar et s'assit.

Il y eut un assez long silence ; l'Espagnol attendait qu'il plut à l'étranger de lui expliquer le but de sa visite ; celui-ci, de son côté, attendait probablement d'être interrogé ; enfin, voyant que son hôte ne se pressait pas de le faire, il se décida à prendre la parole.

—Laissez-moi tout d'abord, caballero, dit-il, vous assurer que ma visite ne doit en aucune façon vous inquiéter.

—Elle ne m'inquiète pas, caballero, répondit don Gutierre ; grâce à Dieu, je n'ai rien à redouter, je suis homme paisible, un étranger, je ne m'occupe point de politique ; S. Exc. le Président n'a donc aucun motif de me soupçonner.

—Ce que vous dites est vrai, señor ; malheureusement chacun a ses ennemis en ce monde, et les gens les plus innocents sont souvent exposés à des dénonciations d'autant plus redoutables qu'elles sont anonymes.

—Serais-je donc sous le coup d'une dénonciation de ce genre ? demanda don Gutierre avec un frisson intérieur.

—Je ne dis pas cela, reprit paisiblement le capitaine ; mais les hommes placés à la tête d'un gouvernement ne peuvent pas tout voir ni tout faire par eux-mêmes, et souvent il arrive qu'on surprend leur religion et que de très honnêtes gens, forts innocents d'ailleurs, se trouvent impliqués dans des affaires fâcheuses.

—Me trouvé-je donc, à mon insu, impliqué dans une de ces affaires ?

L'ai-je dit ? fit imperturbablement le capitaine. Mon Dieu, caballero, nous vivons dans des temps difficiles ; le grand homme qui s'est mis à la tête du mouvement s'est imposé pour mission de régénérer notre beau pays, que des traîtres conduisent à sa perte ; il est par conséquent forcé souvent, à son corps défendant, de sévir contre des personnes qui par leurs tendances et leur position, bien que leur caractère soit des plus honorables, essayent de miner sourdement son œuvre.

—Suis-je donc, moi, un de ces hommes ? s'écria don Gutierre de plus en plus inquiet.

—Je ne crois pas vous avoir laissé entrevoir cela, caballero, répondit le capitaine toujours impassible ; mais les ennemis de la république sont nombreux ; parmi eux les étrangers, les Européens surtout, sont les plus redoutables. Le gouvernement espagnol regrette aujourd'hui ses magnifiques colonies américaines, que son incurie lui a fait perdre ; il ne peut se résoudre à y renoncer définitivement. Aussi il entretient de nombreux agents, d'adroits espions, chargés de le tenir au courant des faits qui se passent, prêt à saisir la première occasion qui lui sera offerte de tenter de ressaisir cette proie qu'il convoite. Ces agents, ces espions, il est du devoir du gouvernement national de les surveiller avec soin.

—Prétendez-vous, señor, s'écria don Gutierre rouge d'indignation, insinuer que je sois un de ces misérables dont vous parlez ?

—Je ne prétends rien, senior, fit-il avec un redoublement de froideur, mais....

—Pardon, interrompit vivement don Gutierre, permettez-moi, senior capitaine, de vous faire observer que voici près d'une demi-heure que nous parlons beaucoup sans rien dire qui me laisse entrevoir le but réel de votre visite.

—Ne vous l'ai-je pas dit, caballero ? fit le capitaine avec un étonnement parfaitement joué.

—C'est la seule chose, senior, que vous ayez oublié de faire, reprit nettement l'Espagnol.

—Voilà qui est singulier, répondit le capitaine : je me serai laissé emporter par certaines considérations qui...

—C'est probable, interrompit don Gutierre, mais pardon, plus je vous regarde, senior, plus il me semble vous reconnaître.

—Je ne trouve rien d'impossible à cela, caballero.

—Vous vous nommez don Remigo Diaz, n'avez-vous dit ?

—Je me nomme en effet ainsi.

—Eh ! je vous remets complètement maintenant. Vous êtes le fils de don Esteban Diaz le tailleur, ce charmant enfant que j'ai vu si souvent dans sa boutique de la calle del Muelle et auquel j'ai donné tant de pezelas.

—C'est moi en effet, caballero, répondit le jeune homme en s'inclinant avec aisance.

—Charmé de vous voir, senior ; mais permettez-moi, s'il vous plaît, de vous adresser une question.

—Faites, senior, et si cela dépend de moi, croyez que je serai heureux d'y répondre.

—Vous vous étiez, si je ne me trompe, associé au commerce de votre père, ce digne don Esteban ; sa santé est toujours bonne ?

—Parfaite, je vous remercie, caballero ; je m'étais en effet associé avec mon père.

—Alors, par quel hasard vous trouvé-je aujourd'hui militaire et capitaine même, ce qui est un fort beau grade ?

—Oui, assez beau, mais je n'en resterai pas là.

—Je l'espère pour vous.

—Vous êtes mille fois bon ; la façon dont je suis entré dans l'armée est toute simple, senior, vous allez en juger ; vous savez que notre maison travaille surtout pour les militaires.

—Je me rappelle, en effet.

—Or, à force de confectionner des uniformes, la pensée me vint un jour d'en essayer un. Je me souvins que le général Comonfort, qui fut depuis président de la république, avait lui aussi commencé par être tailleur ; seulement au lieu d'endosser du premier coup,

ainsi que l'avait fait Comonfort, un uniforme de colonel, je fus plus modeste ; celui de capitaine se trouvait sous ma main, je m'en revêtis, et comme je reconnus qu'il me seyait fort bien, j'allai tout droit me présenter au colonel Carvajal, qui, entre nous soit dit, devait une assez forte somme à mon père ; j'offris au colonel d'entrer avec mon grade dans sa cuadrilla et de lui acquitter sa facture ; il accepta aussitôt, et voilà comment je me trouvai, de par mon autorité privée, nommé, d'emblée capitaine.

—Je vous félicite sincèrement, *senor*, du parti que vous avez pris ; maintenant vous pouvez prétendre à tout.

Le capitaine s'inclina avec une orgueilleuse modestie.

—Eh ! fit don Gutierre, ce que vous me venez de raconter me rappelle une chose qui était totalement sortie de ma mémoire.

—Laquelle donc, *senor* ?

—Mon Dieu, c'est que moi aussi je vous dois de l'argent.

—Vous croyez, *caballero* ? dit-il en souriant.

—J'en suis sûr, et la preuve c'est que voici le montant exact, cent onces.

—Tant que cela ! s'écria le capitaine avec joie.

—Mon Dieu, oui ; vous m'excuserez de ne pas vous avoir soldé, ce compte, *caballero*, mais j'ai eu depuis quelque temps une foule d'affaires qui me l'on fait oublier.

—Oh ! *senor don Gutierre*, grâce à Dieu, votre réputation est faite ; je sais que vous êtes honnête homme et qu'il n'y a rien à perdre avec vous.

—Je vous remercie de la bonne opinion que vous avez de moi *senor*, et puisque le hasard vous a conduit ici, je profiterai de l'occasion pour vous régler ce compte.

—Ma foi, *caballero*, répondit le capitaine avec une effronterie sans égale, je vous avoue que cela me cause une grande joie ; je suis fort pressé d'argent en ce moment, ma visite n'avait pas d'autre but, je ne savais trop comment entamer cette question avec vous.

—Je n'ignore pas combien vous êtes délicat sur les questions d'intérêt, *senor*, voilà pourquoi j'ai voulu vous éviter d'entrer dans des explications qui vous répugnaient ; veuillez m'attendre un instant.

—Faites, faites, *senor*, ne vous gênez pas pour moi, je vous prie. Don Gutierre sortit.

Dès qu'il fut seul dans le cabinet, le capitaine se leva, regarda autour de lui, et certain de ne pas être surveillé, il retira un morceau de cire d'une poche de son uniforme, et prit les empreintes des serrures des portes avec une adresse et une dextérité qui témoignaient d'une grande habitude.

—Là, voilà qui est fait, dit-il en serrant soigneusement la cire et en se rasseyant ; j'ai maintenant les empreintes de toutes les serrures de la maison ; il est toujours bon de se prémunir, cela peut servir au besoin ; c'est très-agréable d'avoir affaire à des gens qui entendent à demi-mot ; décidément, don Gutierre est un charmant homme, et les cent onces qu'il me donne arrivent bien ; je suis à sec. Quel malheur que cet homme soit un ennemi de mon pays ! ajouta-t-il avec un sourire ironique.

—Tenez, caballero, dit l'Espagnol en entrant dans le cabinet voilà les cent onces dues ; veuillez m'excuser de vous avoir si longtemps fait attendre.

—Oh ! caballero, répondit le capitaine en empochant les pièces d'or avec un frisson de plaisir, vous voulez plaisanter ; c'est moi qui suis votre obligé.

Le capitaine s'était levé. Comme il avait atteint le but qu'il se proposait et qu'il ne lui restait rien à faire dans cette maison dont il venait de rançonner si audacieusement le propriétaire, il prit congé avec une exquise politesse et se retira.

Don Gutierre voulut l'accompagner jusqu'à la porte, peut-être pour s'assurer qu'il partait bien réellement.

—Où est mon neveu ? demanda l'Espagnol à un peon, dans la huerta sans doute ? priez-le de venir me trouver dans mon cabinet

—Don Miguel est sorti, Seigneurie, répondit le peon.

—Comment sorti, à cette heure ?

—Oui, Seigneurie en regardant pas hazard par-dessus la haie, il a vu deux hommes qui semblaient examiner la maison ; il est allé aussitôt causer avec eux ; puis, au lieu de rentrer, il s'est éloigné en me disant qu'il serait bientôt de retour.

—Voilà qui est singulier, murmura don Gutierre en se dirigeant vers son cabinet.

Ainsi que le peon l'avait dit, don Miguel avait effectivement vu deux hommes dont les allures lui avaient paru suspectes ; en les regardant attentivement, il avait reconnu ses nouvelles connaissances, Pedroso et Carnero ; alors, sans plus hésiter, il était allé les trouver et avait causé quelques instants avec eux, puis il les avait quittés non sans leur donner de l'argent, ce que peon n'avait pu dire à son maître, parce qu'il ne l'avait pas vu.

Cependant don Remigo, allègre de cœur et léger d'esprit, était sorti de la maison.

—Bon ! grommela-t-il en regardant autour de lui, mon cheval n'est pas là, ni mes soldats non plus, où diable sont-ils passés ?

Tout en parlant ainsi il fit quelques pas en avant pour essayer sans doute à découvrir ceux qu'il cherchait. Tout à coup un zarapé

fut jeté sur sa tête, et avant qu'il eût le temps d'essayer la plus légère résistance, il se trouva complètement garroté, renversé sur le sol et mis dans l'impossibilité de faire le moindre mouvement.

Il ne l'essaya pas ; se sentant pris il se tint coi et ne souffla pas mot.

Celui ou ceux qui l'avaient si audacieusement attaqué retournèrent toutes ses poches, enlevèrent ce qui s'y trouvait sans oublier les cent onces, puis ils le laissèrent là et s'éloignèrent.

Leur retraite s'exécuta avec tant de précaution, que, bien qu'il prêtât attentivement l'oreille, il fut impossible au capitaine de deviner la direction qu'ils avaient prise.

Quelques minutes s'écoulèrent pendant lesquelles le capitaine demeura plongé dans des réflexions qui n'étaient nullement couleur de rose ; n'entendant plus aucun bruit, il essaya vainement de se débarrasser du zarapé, qui non-seulement l'aveuglait, mais encore l'étouffait, et de rompre les liens qui l'attachaient, mais les nœuds avaient été serrés par des gens qui s'y entendaient ; de sorte que tous ses efforts furent en pure perte.

Enfin le galop rapide de plusieurs chevaux frappa son oreille, se rapprochant de plus en plus du lieu où il gisait étendu, ces chevaux s'arrêtèrent, et la voix bien connue de Pedroso cria presque à son oreille avec l'expression du plus profond étonnement :

—Carai ! voilà le capitaine, on l'a tué !

—Eh non, misérable ! hurla don Remigo, je ne suis pas mort, je ne le crois pas du moins, bien que je sois fort malade ; délivrez-moi donc, au nom du diable !

Pedroso et son ami Carnero se hâtèrent de défaire les liens qui garrottaient l'officier et de lui enlever le zarapé.

—Ah ! fit le capitaine en respirant à plusieurs reprises avec une satisfaction visible, il était temps que vous arrivassiez, drôles ; mais à propos, où étiez-vous donc fourrés, que je ne vous ai pas vus en sortant de la maison ?

—Nous courions après votre cheval, capitaine, répondit effrontément Carnero.

GUSTAVE AIMARD.

(A continuer.)

BIBLIOGRAPHIE.

Maple Leaves, 4e série, par J. M. Le Moynes. Québec, Côté & Cie., (sous presse).

Le *Journal de Québec* nous donne les titres de quelques uns des chapitres que doit contenir le nouvel ouvrage de notre estimé collaborateur M. Le Moynes, actuellement sous presse. Ils indiquent un livre qui sera fort attrayant, et ils nous font espérer que cette quatrième livraison ne déparera nullement les trois précédentes. Le lecteur peut en juger lui-même par l'extrait suivant :

D'IBERVILLE—THE CID OF NEW FRANCE.

DOLLARD DES ORMEAUX—THE CANADIAN LEONIDAS.

DE BREBŒUF & LALLEMANT—THE EARLY MARTYRS.

THE DEERFIELD RAID—THE BELL OF ST. RÉGIS.

THE BABONY OF LONGUEUIL.

THE HEROINE OF VERCHÈRES.

THE GRAVE OF CADIEUX.

MAJOR STOBÉ : The fort necessity Hostage.

A SELECT TEA PARTY IN 1759.

THE SHIP WRECK OF THE AUGUSTE " FRENCH REFUGEES."

LA CORRIVEAU—THE IRON CAGE.

HISTORY OF AN OLD HOUSE—LE CHIEN D'OR.

ON SOME PECULIAR FEUDAL INSTITUTIONS.

CRUMBS OF COMFORT FOR LAWYERS.

THE UNITED STATES LOYALISTS.

LUC DE LA CORNE ST. LUC—A REPRESENTATIVE MAN.

FRASER'S HIGHLANDERS.

LECTURE ON THE BIRDS OF CANADA.

CANADIAN NAMES AND SURNAMES.

DUBERGER vs BY.

CANADIAN HOMES.

THE VOLUNTEERS, 1837-38.

THE COMPONENT PARTS OF OUR NATIONALITY.

SOME DATES IN CANADIAN HISTORY.

Cette quatrième livraison sera écrite en anglais comme les précédentes. En adoptant cette langue, l'auteur a été guidé par un motif bien louable, celui de faire connaître à nos concitoyens d'origine étrangère les beautés de l'histoire française du Canada, et en cela il a parfaitement réussi.

M. Le Moyne, malgré ses travaux en anglais, a été l'un des collaborateurs les plus actifs et les plus précieux de ce recueil dès le commencement de son existence. Nos lecteurs ont souvent vu son nom dans nos pages, et plusieurs ont peut-être désiré connaître plus complètement l'écrivain qui les instruisait tant en les charmant et les égayant. C'est le vœu que nous voulons satisfaire aujourd'hui en faisant un emprunt à la *Bibliotheca Canadensis*, tout en nous permettant d'y faire quelques corrections et d'y réparer quelques omissions.

Voici ce qu'écrivit M. Hy. Morgan de notre distingué collaborateur :

James MacPherson Le Moyne, d'un père Français et d'une mère Ecosse, naquit à Québec, en 1825. Par ses opinions, ses aspirations, ses écrits, on peut dire qu'il a toujours été loyal à sa double origine. Si la vivacité du sang français, le portait en littérature, vers l'idéalisme et l'élégance de l'esprit gaulois, la pensée juste, le flair sûr en affaires, de l'Ecosse, lui donnait l'assurance du succès, dans ce qu'il entreprenait. Il serait difficile de dire s'il tient plus à ses lauriers littéraires ou au sentiment de cette modeste indépendance, qu'il a su se conquérir bien jeune. En soldant pour un des plus beaux domaines autour de Québec, il aimait à dire, qu'en ce faisant, il n'était redevable, ni à ses ancêtres, ni à son épouse, d'un liard, directement ou indirectement. Avis à l'école utilitaire, qui aime tant à répéter que les poètes et les littérateurs ne sont tous que des rien-qui-vaillent, en affaires. Notre collaborateur fit de solides études au séminaire de Québec, comptant entre autres, pour camarades de classe, l'honorable H. L. Langevin, l'abbé Ed. Méthot, etc. Son professeur de littérature fut le célèbre abbé Bouchy, bon juge de l'atticisme du langage. Il fut un des élèves de Sa Grandeur l'Archevêque, en logique ; et ce fut l'Evêque de Rimouski, qui lui enseigna les mathématiques. En 1847, il reçut l'offre d'une charge fort responsable dans les douanes de l'intérieur, qu'il accepta. Ayant à sa disposition certains loisirs, M. Le Moyne, fit son droit sous un praticien alors en grand renom, nommé juge depuis, l'honorable Jos. N. Bossé. Admis à la pratique en 1850, on le voit plongé dans la routine professionnelle ; puis, l'associé d'un juriconsulte, qui en ce moment, occupe un rang élevé, dans le barreau de Montréal, W. H. Kerr, écuyer. La société KERR & LEMOYNE, pendant nombre

d'années a joui d'une des clientèles commerciales les plus rémunératives de la rue Saint Pierre, à Québec. M. LeMoynes continua de pratiquer jusque vers 1860, croyons-nous. C'est alors, qu'avec le fruit de ses épargnes, il acquérait SPENCER GRANGE, champêtre résidence, pour lui lieu chéri, qui se trouve identifié avec ses nombreuses expériences en histoire naturelle, ses travaux archéologiques et historiques et où plus d'un littérateur a été s'asseoir, à la saison des fleurs ou des vendanges, Parkman, Garneau, Ferland, Laverdière, parmi les historiens; George Augusta Sala, Chauveau, Taché, Larue, Marmette, DeBellefeuille, Barthe, Howell, Anderson, parmi les hommes de lettres; Fréchette, Lemay, Sulte, Marçais, parmi les poètes; le savant Frère Ogerien, Bryant, McIlraith, parmi les naturalistes, etc. Depuis 1847 à 1860, il sembla absorbé par le *cura peculi*. Ce point gagné, et forcé de choisir entre les devoirs de sa charge et ceux de sa profession, il laissa filer cette dernière, pour laquelle, il ne montra jamais d'enthousiasme, bien qu'elle ne lui eut pas été ingrate. D'ailleurs, nous savons de bonne source qu'il eût toujours une répugnance invincible à parler en public. Sa carrière littéraire date de 1860. Une série d'esquisses ornithologiques se succédaient sans interruption cet hiver-là, dans les colonnes du *Canadien*, alors rédigé par M. J. G. Barthe. Ce laborieux journaliste fut un des premiers à encourager l'ornithologiste naissant. Bientôt, on demanda à ce dernier, de donner une forme moins éphémère à ces tableaux, pleins de vigueur et de jeunesse où les pages les plus séduisantes de Buffon et d'Audubon trouvaient par fois une encadrure qui ne les déparait pas.

En 1860, une indifférence, une ignorance profonde régnait en Canada en histoire naturelle. Les beaux musées de l'Université-Laval, de l'École-Normale, des Ursulines, de la Société Historique; ceux de Montréal, d'Ottawa, pour la plupart n'existaient pas encore. Le Manuel d'Ornithologie de M. Le Moynes les a-t-il fait naître? C'est ce que nous n'entreprendrons pas de discuter. Nous nous bornerons à référer le lecteur à la préface de cet agréable volume. Le Manuel d'Ornithologie n'est donc pas un traité *ex-professo*, avec lourde classification, baroque nomenclature—des mots de dix syllabes, capables de vous disloquer la mâchoire; c'est une œuvre littéraire élégante, tout juste assez scientifique pour allécher le lecteur le plus indifférent, de nature à créer le goût des sciences naturelles. Le *Smithsonian Institute*, par la plume d'un de ses professeurs les plus érudits, le Professeur Baird, en fit une honorable et flatteuse mention. L'édition s'écoula rapidement; nous avons appris avec plaisir que, depuis dix ans, M. Le Moynes en élabore une seconde, qui lui permettra de combler des lacunes et de faire identifier, au moyen de planches, les espèces: le seul moyen, croyons-nous, de connaître au premier coup d'œil, la variété des individus ailés.

En 1863, il publia un opuscule sur nos rivières à saumon, la pisciculture, les primes, la pêche à la truite et les pêcheries des eaux profondes. Cette

utile compilation réveilla l'attention au moment où la Législature travaillait à réorganiser notre système de primes et autres objets qui s'y rattachaient. Ce livre, comme son devancier, eut un débit rapide.

Les longues soirées d'hiver ont plus d'une fois tourné à bien, pour notre collaborateur, et, en 1863, le *Journal de Québec* publiait une étude pleine d'actualité, sur les explorations arctiques des capitaines McClure, McClintock et Kane ; dix ans plus tard, en 1873, des moments de loisirs, pendant un rigoureux hiver, fourniront à notre ami, des pages bien senties, dans une étude sur Sir Walter Scott, au triple point de vue de la poésie, de l'histoire et du roman. En 1864, le *Courrier du Canada* ouvrait ses colonnes à M. LeMoynes, pour admettre un travail sur l'ornithologie, intitulé : " TABLEAU SYNOPTIQUE DES OISEAUX DU CANADA." Ce petit travail fait sans prétentions, a eu son utilité.

Vers 1864, parut l'opuscule en 91 pages, intitulé : " LA MÉMOIRE DE MONTCALM VENGÉE " patriotique réponse à une attaque peu généreuse que le général McLellan s'était permise, sur la mémoire de l'héroïque Montcalm, dans une harangue qu'il débita sur les rives du lac Georges.

Le thème qui a surtout fait connaître M. LeMoynes parmi l'élément anglais, ce sont les *Esquisses Historiques* qu'il sema dans les Revues, aux fins de vulgariser, pour ainsi dire, les beautés de l'histoire du Canada. Esquisser comme types, Champlain, Noël Brulart de Sillery, d'Iberville, de Longueuil, de Frontenac, Cadieux, Lallement et Brebœuf, Dollard des Ormeaux, Mademoiselle de Verchères, La Corne de Saint-Luc, Montcalm, Wolfe ; grouper d'une manière pittoresque nombre de traits, d'anecdotes inconnues sur nos champs d'honneur, — la bataille des Plaines d'Abraham, celle de Sainte-Foye, celle de Châteauguay, etc.; — discuter des questions d'histoire, d'archéologie, etc., ainsi se résume le travail que cet écrivain a entrepris, pour établir que par l'origine, la naissance, les faits d'armes, les souvenirs, le Canadien-Français, tant faible qu'il soit dans la Confédération, où il pose comme 1 est à 3, peut marcher de pair avec cette race saxonne dont la rude énergie étroit et le langage relie non-seulement la Puissance du Canada, mais encore la vaste Confédération Américaine. Tel est le but de ces esquisses canadiennes, publiées par séries en 1863, 1864, 1865, sous le nom emblématiques de *Maple Leaves*, dont nous annonçons ce jour une quatrième série.

M. LeMoynes, après avoir occupé le fauteuil présidentiel de la Société Historique de Québec, a accepté la charge de conservateur du musée. Une série complète de M. S. fut publiée, sous ses auspices par la Société Historique, en 1866-7-8.

Ses écrits anglais, sur une grande variété de sujets, sont disséminés dans *Stewart's Magazine*, publié au Nouveau-Brunswick, le *New Dominion Monthly*, rédigé à Montréal, et dans la presse quotidienne de Québec. Ses

écrits français ont paru dans la *Revue Canadienne*, le *Foyer Canadien*, les *Soirées Canadiennes* et la presse française de la vieille capitale. Il y a déjà quelques années que M. LeMoine a cessé d'envoyer des écrits sur l'histoire naturelle au *Naturaliste Canadien* : mais, en revanche, il en a publié plusieurs, sur cette matière dans les colonnes du *Morning Chronicle*, du *Journal de Québec*, et parmi les *comptes-rendus* de la *Société Littéraire et Historique*.

Ses intimes aiment à se rappeler qu'il a su se créer non-seulement une bibliothèque choisie, mais encore un musée, lequel, sans être bien étendu, contient plusieurs oiseaux rares et a mérité les honneurs d'être visité par, Son Altesse, le Prince Arthur, Leurs Excellences Milords Monk, Lisgar et leurs familles. Le prince de l'ornithologie américaine, Audubon, semble avoir laissé en ces endroits, où ses pas erraient en 1843, un arôme de science et de saines traditions.

Le dernier travail de M. LeMoine est celui dont la presse a donné un compte-rendu l'été dernier : "L'ALBUM DU TOURISTE."

E. LEF. DE BELLEFEUILLE.
